Analyse comparée programmes 2016 avec les programmes ajustés 2018

**Français – cycle 3**

**Observations générales**

Suppression des éléments de progressivité : en attente des repères annuels produits par la DGESCO

**Codage des différences relevées :**

* en jaune réécriture ou suppression ;
* en vert  : déplacement

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Programmes 2015** | **Ajustements 2018** | **Commentaires/Analyses**  **du SNUipp** |
| Volet 1 : les spécificités du cycle de consolidation (cycle 3)  Le cycle 3 relie ~~désormais~~ les deux dernières années de l’école primaire et la première année du collège,  dans un souci renforcé de continuité pédagogique et de cohérence des apprentissages au service  de l’acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce cycle a une  double responsabilité : consolider les apprentissages fondamentaux qui ont été engagés au cycle 2  et qui conditionnent les apprentissages ultérieurs ; permettre une meilleure transition entre l’école  primaire et le collège en assurant une continuité et une progressivité entre les trois années du cycle.  Le programme fixe les attendus de fin de cycle et précise les compétences et connaissances travaillées.  ~~À partir des repères de progressivité indiqués, les~~ **~~différentes étapes~~** ~~des apprentissages doivent être~~  ~~adaptées par les équipes pédagogiques~~ **~~à l’âge~~** ~~et au rythme d’acquisition des élèves afin de favoriser~~  ~~leur réussite~~. Pour certains enseignements, le programme fournit également des repères de programmation  afin de faciliter la répartition des thèmes d’enseignement entre les trois années du cycle, cette  répartition pouvant être aménagée en fonction du projet pédagogique du cycle ou de conditions  spécifiques (classes à plusieurs niveaux, notamment).  La classe de 6e occupe une place particulière dans le cycle : elle permet aux élèves de s’adapter  au rythme, à l’organisation pédagogique et au cadre de vie du collège tout en se situant dans la  continuité des apprentissages engagés au CM1 et au CM2. Ce programme de cycle 3 permet ainsi  une entrée progressive et naturelle dans les savoirs constitués des disciplines mais aussi dans leurs  langages, leurs démarches et leurs méthodes spécifiques. Pris en charge à l’école par un même professeur  polyvalent qui peut ainsi travailler à des acquisitions communes à plusieurs enseignements  et établir des liens entre les différents domaines du socle commun, l’enseignement de ces savoirs  constitués est assuré en 6e par plusieurs professeurs spécialistes de leur discipline qui contribuent  collectivement, grâce à des thématiques communes et aux liens établis entre les disciplines, à l’acquisition  des compétences définies par le socle.  **Objectifs d’apprentissage**  Cycle de consolidation, le cycle 3 a tout d’abord pour objectif de stabiliser et d’affermir pour tous les  élèves les apprentissages fondamentaux engagés dans le cycle 2, à commencer par ceux des langages.  Le cycle 2 a permis l’acquisition des outils de la lecture et de l’écriture de la langue française. Le  cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans  une utilisation large et diversifiée de la lecture et de l’écriture. Le langage oral, qui conditionne également  l’ensemble des apprentissages, continue à faire l’objet d’une attention constante et d’un travail  spécifique. De manière générale, la maitrise de la langue reste un objectif central du cycle 3 qui doit  assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder le cycle 4 avec  les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.  ~~1. Dans le texte qui suit, le terme « élève(s) » désigne indifféremment les filles et les garçons scolarisés.~~  ~~2. Dans le texte qui suit, le terme « professeur(s) » désigne indifféremment les femmes et les hommes qui exercent cette profession.~~  Les élèves commencent l’apprentissage d’une langue vivante étrangère ou régionale dès la première  année du cycle 2. Au cycle 3, cet apprentissage se poursuit de manière à atteindre un niveau de  compétence homogène dans toutes les activités langagières et à développer une maitrise plus grande  de certaines d’entre elles. ~~L’intégration des spécificités culturelles aux apprentissages linguistiques~~  ~~contribue à développer la prise de recul et le vivre ensemble.~~  En ce qui concerne les langages scientifiques, le cycle 3 poursuit la construction des nombres entiers  et de leur système de désignation, notamment pour les grands nombres. Il introduit la connaissance  des fractions et des nombres décimaux. ~~L’acquisition~~ des quatre opérations sur les nombres, sans  négliger la mémorisation de faits numériques et l’automatisation de modules de calcul, ~~se continue~~  ~~dans ce cycle~~. Les notions mathématiques étudiées prendront tout leur sens dans la résolution de  problèmes qui justifient leur acquisition.  Le cycle 3 installe également tous les éléments qui permettent de décrire, observer, caractériser les  objets qui nous entourent : formes géométriques, attributs caractéristiques, grandeurs attachées et  nombres qui permettent de mesurer ces grandeurs.  D’une façon plus spécifique, l’élève ~~va acquérir~~ les bases de langages scientifiques qui lui permettent  de formuler et de résoudre des problèmes, de traiter des données. Il est formé à utiliser des représentations  variées d’objets, d’expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d’observation,  maquettes…) et à organiser des données de nature variée à l’aide de tableaux, graphiques, ou  diagrammes qu’il est capable de produire et d’exploiter.  Dans le domaine des arts, en arts plastiques ainsi qu’en éducation musicale, le cycle 3 marque le  passage d’activités servant principalement des objectifs d’expression, à l’investigation progressive  par l’élève, à travers une pratique réelle, des moyens, des techniques et des démarches de la création  artistique. Les élèves apprennent à maitriser les codes des langages artistiques étudiés et développent  ainsi une capacité accrue d’attention et de sensibilité aux productions. Ils rencontrent les acteurs  de la création, en découvrent les lieux et participent ainsi pleinement à l’élaboration du parcours  d’éducation artistique et culturelle. L’acquisition d’une culture artistique diversifiée et structurée est  renforcée au cycle 3 par l’introduction d’un enseignement d’histoire des arts, transversal aux différents  enseignements.  L’éducation physique et sportive occupe une place originale où le corps, la motricité, l’action et l’engagement  de soi sont au cœur des apprentissages et assure une contribution essentielle à l’éducation  à la santé. Par la confrontation à des problèmes moteurs variés et la rencontre avec les autres, dans  différents jeux et activités physiques et sportives, les élèves poursuivent au cycle 3 l’exploration de  leurs possibilités motrices et renforcent leurs premières compétences.  Pour tous ces langages, les élèves deviennent de plus en plus conscients des moyens qu’ils utilisent  pour s’exprimer et communiquer et sont capables de réfléchir sur le choix et l’utilisation de ceux-ci.  La langue française et la langue étrangère ou régionale étudiée deviennent un objet d’observation, de  comparaison et de réflexion. Les élèves acquièrent la capacité de raisonner sur la langue, de commencer  à en percevoir le système et d’appliquer ces raisonnements pour l’orthographe. Ils deviennent  également conscients des moyens à mettre en œuvre pour apprendre et résoudre des problèmes. Les  stratégies utilisées pour comprendre leur sont enseignées explicitement et ils développent des capacités  qui leur permettent de choisir les méthodes de travail les plus appropriées.  Les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations  et à interroger l’origine et la pertinence de ces informations dans l’univers du numérique.  Le  traitement et l’appropriation de ces informations font l’objet d’un apprentissage spécifique, en lien  avec le développement des compétences de lecture et d’écriture.  En gagnant en aisance et en assurance dans leur utilisation des langages et en devenant capables  de réfléchir aux méthodes pour apprendre et réaliser les tâches qui leur sont demandées, les élèves  acquièrent ~~une autonomie qui leur permet de devenir acteurs de leurs apprentissages et de mieux~~  ~~organiser leur travail personnel~~.  Le cycle 2 a permis un premier ordonnancement des connaissances sur le monde qui se poursuit au  cycle 3 avec l’entrée dans les différents champs disciplinaires. ~~Ainsi, l’histoire et la géographie poursuivent~~  ~~la construction par les élèves de leur rapport au temps et à l’espace~~, les rendent conscients de  leur inscription dans le temps long de l’humanité comme dans les différents espaces qu’ils habitent.  Les élèves découvrent comment la démarche historique permet d’apporter des réponses aux interrogations  et apprennent à distinguer histoire et fiction. La géographie leur permet de passer progressivement  d’une représentation personnelle et affective des espaces à une connaissance plus objective  du monde en élargissant leur horizon et en questionnant les relations des individus et des sociétés  avec les lieux à différentes échelles.  L’enseignement des sciences et de la technologie au cycle 3 a pour objectif de faire acquérir aux élèves  une première culture scientifique et technique indispensable à la description et la compréhension  du monde et des grands défis de l’humanité. Les élèves apprennent à adopter une approche rationnelle  du monde en proposant des explications et des solutions à des problèmes d’ordre scientifique  et technique. Les situations où ils mobilisent savoir et savoir-faire pour mener une tâche complexe  sont introduites progressivement ~~puis privilégiées, tout comme la démarche de projet qui favorisera~~  ~~l’interaction entre les différents enseignements.~~  Dans le domaine des arts, de l’EPS et de la littérature, en lien avec le parcours d’éducation artistique  et culturelle, les élèves sont amenés à découvrir et fréquenter un nombre significatif d’œuvres et à  relier production et réception des œuvres ~~dans une rencontre active et sensible.~~ Le cycle 3 développe  et structure ainsi la capacité des élèves à situer ce qu’ils expérimentent et à se situer par rapport aux  productions des artistes. Il garantit l’acquisition d’une culture commune, physique, sportive et artistique  ~~contribuant, avec les autres enseignements, à la formation du citoyen~~.  De manière plus générale au cycle 3, les élèves accèdent à une réflexion plus abstraite qui favorise le  raisonnement et sa mise en œuvre dans des tâches complexes. Ils sont incités à agir de manière responsable  et à coopérer à travers la réalisation de projets, à créer et à produire un nombre significatif  d’écrits, à mener à bien des réalisations de tous ordres.  L’éducation aux médias et à l’information mise en place depuis le cycle 2 permet de familiariser les  élèves avec une démarche de questionnement dans les différents champs du savoir. Ils sont conduits  à développer le sens de l’observation, la curiosité, l’esprit critique et, de manière plus générale, l’autonomie  de la pensée. Pour la classe de 6ème, les professeurs peuvent consulter la partie « Éducation  aux médias et à l’information » du programme de cycle 4. | Volet 1 : les spécificités du cycle de consolidation (cycle 3)  Le cycle 3 relie les deux dernières années de l’école primaire et la première année du collège, dans un souci  renforcé de continuité pédagogique et de cohérence des apprentissages au service de l’acquisition du socle  commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce cycle a une double responsabilité : consolider  l’acquisition des savoirs fondamentaux **(lire, écrire, compter, respecter autrui**) qui ont été engagés au cycle 2  et qui conditionnent les apprentissages ultérieurs ; permettre une meilleure transition entre l’école primaire  et le collège en assurant une continuité et une progressivité entre les trois années du cycle.  Le programme fixe les attendus de fin de cycle et précise les compétences et connaissances travaillées.  L’enseignement doit être structuré, progressif et explicite. Les modalités d’apprentissages doivent être  différenciées selon le rythme d’acquisition des élèves afin de favoriser leur réussite. Pour certains  enseignements, le programme fournit des repères de programmation afin de faciliter la répartition des thèmes  d’enseignement entre les trois années du cycle, cette répartition pouvant être aménagée en fonction du projet  pédagogique du cycle ou de conditions spécifiques (classes à plusieurs niveaux, notamment).  La classe de 6e occupe une place particulière dans le cycle : elle permet aux élèves de s’adapter au rythme, à  l’organisation pédagogique et au cadre de vie du collège tout en se situant dans la continuité des  apprentissages engagés au CM1 et au CM2. Ce programme de cycle 3 permet ainsi une entrée progressive et  naturelle dans les savoirs constitués des disciplines mais aussi dans leurs langages, leurs démarches et leurs  méthodes spécifiques. Pris en charge à l’école par un même professeur polyvalent qui peut ainsi travailler à des  acquisitions communes à plusieurs enseignements et établir des liens entre les différents domaines du socle  commun, l’enseignement de ces savoirs constitués est assuré en 6e par plusieurs professeurs spécialistes de  leur discipline qui contribuent collectivement, grâce à des thématiques communes et aux liens établis entre les  disciplines, à l’acquisition des compétences définies par le socle.  **Objectifs d’apprentissage**  Cycle de consolidation, le cycle 3 a tout d’abord pour objectif de stabiliser et d’affermir pour tous les élèves  les apprentissages fondamentaux engagés dans le cycle 2.  Le cycle 2 a permis l’acquisition de la lecture et de l’écriture de la langue française. Le cycle 3 doit consolider  ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée  de la lecture et de l’écriture. Le langage oral, qui conditionne également l’ensemble des apprentissages,  continue à faire l’objet d’une attention constante et d’un travail spécifique. De manière générale, la maîtrise de  la langue reste un objectif central du cycle 3 qui doit assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en  lecture et écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.  Les élèves commencent l’apprentissage d’une langue vivante étrangère ou régionale dès la première année du  cycle 2. Au cycle 3, cet apprentissage se poursuit de manière à atteindre un niveau de compétence homogène  dans toutes les activités langagières et à développer une maîtrise plus grande de certaines d’entre elles.  En ce qui concerne les langages scientifiques, le cycle 3 poursuit la construction des nombres entiers et de leur  système de désignation, notamment pour les grands nombres. Il introduit la connaissance des fractions et des  nombres décimaux. Les quatre opérations sur les nombres, sans négliger la mémorisation de faits numériques  et l’automatisation de procédures de calcul, sont travaillées tout au long du cycle. Les notions mathématiques  étudiées prendront tout leur sens dans la résolution de problèmes qui justifie leur acquisition.  Le cycle 3 installe également tous les éléments qui permettent de décrire, observer, caractériser les objets qui  nous entourent : formes géométriques, attributs caractéristiques, grandeurs attachées, nombres et unités qui  permettent d’exprimer ces grandeurs.  D’une façon plus spécifique, l’élève acquiert les bases de langages scientifiques qui lui permettent de formuler  et de résoudre des problèmes, de traiter des données. Il est formé à utiliser des représentations variées  d’objets, d’expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d’observation, maquettes…) et à organiser  des données de nature variée à l’aide de tableaux, graphiques ou diagrammes qu’il est capable de produire et  d’exploiter.  Dans le domaine des arts, en arts plastiques ainsi qu’en éducation musicale, le cycle 3 marque le passage  d’activités servant principalement des objectifs d’expression, à l’investigation progressive par l’élève, à travers  une pratique réelle, des moyens, des techniques et des démarches de la création artistique. Les élèves  apprennent à maîtriser les codes des langages artistiques étudiés et développent ainsi une capacité accrue  d’attention et de sensibilité aux productions. Ils rencontrent les acteurs de la création et en découvrent les  lieux. L’acquisition d’une culture artistique diversifiée et structurée est renforcée au cycle 3 par l’introduction  d’un enseignement d’histoire des arts, transversal aux différents enseignements.  L’éducation physique et sportive occupe une place originale où le corps, la motricité, l’action et l’engagement  de soi sont au cœur des apprentissages et assure une contribution essentielle à l’éducation à la santé. Par la  confrontation à des problèmes moteurs variés et la rencontre avec les autres, dans différents jeux et activités  physiques et sportives, les élèves poursuivent au cycle 3 l’exploration de leurs possibilités motrices et  renforcent leurs premières compétences.  Pour tous ces langages, les élèves sont encouragés à s’exprimer et à communiquer. Ils sont capables de  réfléchir sur le choix et l’utilisation de ceux-ci. La langue française et la langue étrangère ou régionale étudiée  deviennent un objet d’observation, de comparaison et de réflexion. Les élèves acquièrent la capacité de  raisonner sur la langue et d’appliquer ces raisonnements sur l’orthographe, la grammaire, le lexique. Ils  deviennent également conscients des moyens à mettre en œuvre pour résoudre des problèmes. Les stratégies  utilisées pour comprendre leur sont enseignées explicitement et ils développent des capacités métacognitives  qui leur permettent de choisir les méthodes de travail les plus appropriées.  Les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations et  à interroger l’origine et la pertinence de ces informations dans l’univers du numérique. Le traitement et  l’appropriation de ces informations fait l’objet d’un apprentissage spécifique, en lien avec le développement  des compétences de lecture et d’écriture.  En gagnant en aisance et en assurance et en devenant capables de réfléchir aux méthodes pour apprendre et  réaliser les tâches qui leur sont demandées, les élèves acquièrent une autonomie et organisent mieux leur  travail personnel.  Le cycle 2 a permis une première étape d’acquisition de connaissances qui se poursuit au cycle 3 avec l’entrée  dans les différents champs disciplinaires. Ainsi, l’histoire et la géographie les rendent conscients de leur  inscription dans le temps long de l’humanité comme dans les différents espaces qu’ils habitent. Les élèves  découvrent comment la démarche historique permet d’apporter des réponses aux interrogations et  apprennent à distinguer histoire et fiction. La géographie leur permet de passer progressivement d’une  représentation personnelle et affective des espaces à une connaissance plus objective du monde en élargissant  leur horizon et en questionnant les relations des individus et des sociétés avec les lieux à différentes échelles.  L’enseignement des sciences et de la technologie au cycle 3 a pour objectif de faire acquérir aux élèves une  première culture scientifique et technique indispensable à la description et la compréhension du monde et des  grands défis de l’humanité. Les élèves apprennent à adopter une approche rationnelle du monde en proposant  des explications et des solutions à des problèmes d’ordre scientifique et technique. Les situations où ils  mobilisent savoirs et savoir-faire pour mener une tâche complexe sont introduites progressivement.  Dans le domaine des arts, de l’éducation physique et sportive et de la littérature, les élèves sont amenés à  découvrir et fréquenter un nombre significatif d’œuvres et à relier production et réception des œuvres. Le  cycle 3 développe et structure ainsi la capacité des élèves à situer ce qu’ils pratiquent et à se situer par rapport  aux productions des artistes. Il garantit l’acquisition d’une culture commune, physique, sportive et artistique.  De manière plus générale au cycle 3, les élèves accèdent à une réflexion plus abstraite qui favorise le  raisonnement et sa mise en œuvre dans des tâches plus complexes. Ils sont incités à agir de manière  responsable et à coopérer à travers la réalisation de projets, à créer et à produire un nombre significatifs  d’écrits, à mener à bien des réalisations de tous ordres.  L’éducation aux médias et à l’information mise en place depuis le cycle 2 permet de familiariser les élèves avec  une démarche de questionnement dans les différents champs du savoir. Ils sont conduits à développer le sens  de l’observation, la curiosité, l’esprit critique et, de manière plus générale, l’autonomie de la pensée. Pour la  classe de 6e, les professeurs peuvent consulter la partie « Éducation aux médias et à l’information » du  programme de cycle 4. | Mention explicite aux 4 fondamentaux de l’école de la confiance. Les apports du cycle 2 ne peuvent être réduits à ces 4 piliers. Ces ajouts n’ont pas été discutés, ni validés par la communauté éducative, dans aucune instance consultative. Une injonction ministérielle peut-elle constituer une priorité des programmes qu’une société assigne à son école ?  Ce ne sont pas seulement les « modalités » d’apprentissage qui peuvent faire l’objet d’une différenciation mais également le chemin engagé par l’élève (faut-il abandonner les « stratégies du détour » pour faire entrer certains élèves dans les apprentissages ?). L’âge est également un facteur important dans les différences de rythmes entre élèves  Dans les analyses de PIRLS, de nombreux chercheurs ont monté que l’âge moyen en 4e année de scolarisation obligatoire des élèves français, inférieur par rapport aux élèves des autres pays, jouaient clairement en défaveur des performances des élèves français. Cet élément de différenciation ne doit pas être ignoré.  Disparition des notes de bas de page qui invisibilise filles et femmes.  La dimension culturelle liée à l’apprentissage d’une langue est essentielle à sa maîtrise. La découverte des différences est un élément fondamental de leur respect.  L’élève ne peut subir passivement des enseignements transmis pour réussir. Apprendre suppose une activité, un engagement, un projet, une capacité à planifier une stratégie pour parvenir au résultat attendu. C’est un acquis de la recherche en sciences de l’Education qui ne peut être ignoré, sauf à donner aux programmes une connotation idéologique.  De même, rapport au temps et à l’espace sont nécessairement construits.  La démarche de projet donne du sens aux apprentissages, elle créée de la motivation, engage les élèves dans un processus lisible où ils peuvent s’inscrire et se situer.  L’interdisciplinarité fournit un contexte de transposition et réinvestissement des savoirs et compétences qu’elle aide donc à consolider.  La référence à ces deux dimensions essentielles aux apprentissages doit être maintenue dans les programmes.  Dans son rapport aux œuvres artistiques, l’activité et la sensibilité de l’élève sont nécessairement engagées.  L’Education, dans toutes ses dimensions, vise l’émancipation et l’accès de l’élève à la pensée critique pour exercer pleinement sa future citoyenneté, fondée sur l’acquisition d’une culture commune. |
| **Volet 2 : Contributions essentielles**  **des différents enseignements au socle**  **commun**  **Domaine 1 / Les langages pour penser et communiquer**  **Comprendre, s’exprimer en utilisant la langue française à l’oral et à l’écrit**  Le français a pour objectif principal au cycle 3 la maitrise de la langue française qu’il développe dans  trois champs d’activités langagières : le langage oral, la lecture et l’écriture. Il y contribue également  par l’étude de la langue qui permet aux élèves de réfléchir sur son fonctionnement, en particulier  pour en comprendre les régularités et assurer les principaux accords orthographiques.  Tous les enseignements concourent à la maitrise de la langue. En histoire-géographie et en sciences,  on s’attache à travailler la lecture, la compréhension et la production des différentes formes d’expression  et de représentation en lien avec les apprentissages des langages scientifiques.  L’histoire des arts ainsi que les arts de façon générale amènent les élèves à acquérir un lexique et des  formulations spécifiques pour décrire, comprendre et interroger les œuvres et langages artistiques.  **Comprendre, s’exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale**  L’enseignement des langues étrangères ou régionales développe les cinq grandes activités langagières  (écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer) qui permettent de comprendre  et communiquer à l’écrit et à l’oral dans une autre langue.  En français, en étude de la langue, on s’attache à comparer le système linguistique du français avec  celui de la langue vivante étudiée en classe. En littérature, la lecture d’albums ou de courts récits en  édition bilingue est également à encourager.  En éducation musicale, l’apprentissage et l’imitation de chansons en langue étrangère ou régionale permet  de développer les compétences d’écoute et d’assimilation du matériau sonore de la langue étudiée.  **Comprendre, s’exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques**  **et informatiques**  Les mathématiques, les sciences et la technologie contribuent principalement à l’acquisition des  langages scientifiques. En mathématiques, ils permettent la construction du système de numération  et l’acquisition des quatre opérations sur les nombres, mobilisées dans la résolution de problèmes,  ainsi que la description, l’observation et la caractérisation des objets qui nous entourent (formes  géométriques, attributs caractéristiques, grandeurs attachées et nombres qui permettent de mesurer  ces grandeurs).  En sciences et en technologie, mais également en histoire et en géographie, les langages scientifiques  permettent de résoudre des problèmes, traiter et organiser des données, lire et communiquer  des résultats, recourir à des représentations variées d’objets, d’expériences, de phénomènes naturels  (schémas, dessins d’observation, maquettes…).  L’éducation physique et sportive permet de donner un sens concret aux données mathématiques en  travaillant sur temps, distance et vitesse.  Il importe que tous les enseignements soient concernés par l’acquisition des langages scientifiques.  **Comprendre, s’exprimer en utilisant les langages des arts et du corps**  Tous les enseignements concourent à développer les capacités d’expression et de communication des  élèves.  Aux arts plastiques et à l’éducation musicale revient prioritairement de les initier aux langages artistiques  par la réalisation de productions plastiques et par le chant.  Le français tout comme la langue vivante étudiée donne toute sa place à l’écriture créative et à la  pratique théâtrale.  L’éducation physique et sportive apprend aux élèves à s’exprimer en utilisant des codes non verbaux,  gestuels et corporels originaux. Ils communiquent aux autres des sentiments ou des émotions par  la réalisation d’actions gymniques ou acrobatiques, de représentations à visée expressive, artistique,  esthétique. Ils en justifient les choix et les intentions. | **Volet 2 : Contributions essentielles**  **des différents enseignements au socle**  **commun**  **Domaine 1 / Les langages pour penser et communiquer**  **Comprendre, s’exprimer en utilisant la langue française à l’oral et à l’écrit**  Le français a pour objectif principal au cycle 3 la maîtrise de la langue française qu’il développe dans trois  champs d’activités langagières : le langage oral, la lecture et l’écriture. Il y contribue également par l’étude de  la langue qui permet aux élèves de réfléchir sur son fonctionnement, en particulier pour en comprendre les  régularités et assurer les principaux accords orthographiques.  Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue. En histoire, en géographie et en sciences, on  s’attachera à travailler la lecture, la compréhension et la production des différentes formes d’expression et de  représentation en lien avec les apprentissages des langages scientifiques.  L’histoire des arts ainsi que les arts de façon générale amènent les élèves à acquérir un lexique et des  formulations spécifiques pour décrire, comprendre et interroger les œuvres et langages artistiques.  **Comprendre, s’exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale**  L’enseignement des langues étrangères ou régionales développe les cinq grandes activités langagières (écouter  et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer) qui permettent de comprendre et  communiquer à l’écrit et à l’oral dans une autre langue.  En français, en étude de la langue, on s’attache à comparer le système linguistique du français avec celui de la  langue vivante étudiée en classe. En littérature, la lecture d’albums ou de courts récits en édition bilingue est  également à encourager.  En éducation musicale, l’apprentissage et l’imitation de chansons en langue étrangère ou régionale permet de  développer les compétences d’écoute et d’assimilation du matériau sonore de la langue étudiée.  **Comprendre, s’exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques**  Les mathématiques, les sciences et la technologie contribuent principalement à l’acquisition des langages  scientifiques. En mathématiques, ils permettent la construction du système de numération et l’acquisition des  quatre opérations sur les nombres, mobilisées dans la résolution de problèmes, ainsi que la description,  l’observation et la caractérisation des objets qui nous entourent (formes géométriques, attributs  caractéristiques, grandeurs attachées, nombres et unités qui permettent d’exprimer ces grandeurs).  En sciences et en technologie, mais également en histoire et en géographie, les langages scientifiques  permettent de résoudre des problèmes, traiter et organiser des données, lire et communiquer des résultats,  recourir à des représentations variées d’objets, d’expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins  d’observation, maquettes…).  L’éducation physique et sportive permet de donner un sens concret aux données mathématiques en travaillant  sur temps, distance et vitesse.  Il importe que tous les enseignements soient concernés par l’acquisition des langages scientifiques.  **Comprendre, s’exprimer en utilisant les langages des arts et du corps**  Tous les enseignements concourent à développer les capacités d’expression et de communication des élèves.  Aux arts plastiques et à l’éducation musicale revient prioritairement de les initier aux langages artistiques par la  réalisation de productions plastiques et par le chant.  Le français tout comme la langue vivante étudiée donne toute sa place à l’écriture créative et à la pratique  théâtrale.  L’éducation physique et sportive apprend aux élèves à s’exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels  et corporels originaux. Ils communiquent aux autres des sentiments ou des émotions par la réalisation  d’actions gymniques ou acrobatiques, de représentations à visée expressive, artistique, esthétique. Ils en  justifient les choix et les intentions. | RAS, pas de changement |
| **Domaine 2 / Les méthodes et outils pour apprendre**  Tous les enseignements doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l’efficacité  des apprentissages. Elles doivent également contribuer à faire acquérir la capacité de coopérer  en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l’aide des outils numériques, ainsi que  la capacité de réaliser des projets. Des projets interdisciplinaires sont réalisés chaque année du cycle,  **~~dont un en lien avec le parcours d’éducation artistique et culturelle~~**.  Dans tous les enseignements en fonction des besoins, mais en histoire, en géographie et en sciences  en particulier, les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher  des informations et à interroger l’origine et la pertinence de ces informations dans l’univers  du numérique. En français, le traitement et l’appropriation de ces informations font l’objet d’un  apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d’écriture. En  classe de 6e, les élèves découvrent le fonctionnement du centre de documentation et d’information.  Le professeur documentaliste intervient pour faire connaitre les différents modes d’organisation de  l’information (clés du livre documentaire, bases de données, arborescence d’un site) et une méthode  simple de recherche d’informations.  La maitrise des techniques et la connaissance des règles des outils numériques se construisent notamment  à travers l’enseignement des sciences et de la technologie où les élèves apprennent à connaitre  l’organisation d’un environnement numérique et à utiliser différents périphériques ainsi que des  logiciels de traitement de données numériques (images, textes, sons...). En mathématiques, ils  apprennent à utiliser des logiciels de calculs et d’initiation à la programmation. Dans le domaine des  arts, ils sont conduits à intégrer l’usage des outils informatiques de travail de l’image et de recherche  d’information au service de la pratique plastique et à manipuler des objets sonores à l’aide d’outils  informatiques simples.  En langue vivante, le recours aux outils numériques permet d’accroitre l’exposition  à une langue vivante authentique. En français, les élèves apprennent à utiliser des outils  d’écriture (traitement de texte, correcteurs orthographiques, dictionnaires en ligne) et à produire un  document intégrant du son et de l’image. | **Domaine 2 / Les méthodes et outils pour apprendre**  Tous les enseignements doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l’efficacité des  apprentissages. Elles doivent également contribuer à faire acquérir la capacité de coopérer en développant le  travail en groupe et le travail collaboratif à l’aide des outils numériques, ainsi que la capacité de réaliser des  projets. Des projets interdisciplinaires sont réalisés chaque année du cycle.  Dans tous les enseignements en  fonction des besoins, mais en histoire, en géographie et en sciences en particulier, les élèves se familiarisent  avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations et à interroger l’origine et la  pertinence de ces informations dans l’univers du numérique. En français, le traitement et l’appropriation de  ces informations font l’objet d’un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences  de lecture et d’écriture. En classe de 6e, les élèves découvrent le fonctionnement du Centre de  Documentation et d’Information. Le professeur documentaliste intervient pour faire connaître les différents  modes d’organisation de l’information (clés du livre documentaire, bases de données, arborescence d’un site)  et une méthode simple de recherche d’informations.  La maîtrise des techniques et la connaissance des règles des outils numériques se construisent notamment à  travers l’enseignement des sciences et de la technologie où les élèves apprennent à connaître l’organisation  d’un environnement numérique et à utiliser différents périphériques ainsi que des logiciels de traitement de  données numériques (images, textes, sons...). En mathématiques, ils apprennent à utiliser des logiciels de  calculs et d’initiation à la programmation. Dans le domaine des arts, ils sont conduits à intégrer l’usage des  outils informatiques de travail de l’image et de recherche d’information au service de la pratique plastique et  à manipuler des objets sonores à l’aide d’outils informatiques simples. En langue vivante, le recours aux outils  numériques permet d’accroître l’exposition à une langue vivante authentique. En français, les élèves  apprennent à utiliser des outils d’écriture (traitement de texte, correcteurs orthographiques, dictionnaires en  ligne) et à produire un document intégrant du son et de l’image. | Quel est le sens de cette suppression ? Fin du PEAC ou recul de la dimension culturelle des apprentissages ? Règlement de compte politique avec une nouvelle remise en cause d’un aspect de la loi de refondation ? |
| **Domaine 3 / La formation de la personne et du citoyen**  Tous les arts concourent au développement de la sensibilité à la fois par la pratique artistique, par la  fréquentation des œuvres et par l’expression de ses émotions et de ses gouts. L’histoire des arts, qui  associe la rencontre des œuvres et l’analyse de leur langage, contribue à former un lien particulier  entre dimension sensible et dimension rationnelle.  En français, on s’attache à permettre la réception  sensible des œuvres littéraires en développant son expression, la formulation de ses opinions, dans  des échanges oraux ou en en recueillant les traces écrites dans des carnets de lecture.  L’ensemble des enseignements doit contribuer à développer la confiance en soi et le respect des autres.  L’éducation physique et sportive permet tout particulièrement de travailler sur ce respect, sur le refus  des discriminations et l’application des principes de l’égalité fille/garçon. Par la prise de parole en  langue vivante et l’écoute régulière des autres dans le cadre de la classe, l’apprentissage des langues  vivantes étrangères ou régionales renforce la confiance en soi, le respect des autres, le sens de l’engagement  et de l’initiative et ouvre aux cultures qui lui sont associées, ce qui permet de dépasser les  stéréotypes et les clichés ~~pour favoriser le vivre-ensemble.~~  L’enseignement moral et civique assure principalement la compréhension de la règle et du droit. La  règle et le droit sont également ceux du cadre scolaire que les élèves doivent apprendre à respecter. En  histoire, le thème consacré à la construction de la République et de la démocratie permet d’étudier  comment ont été conquis les libertés et les droits en vigueur aujourd’hui en France et de comprendre  les devoirs qui incombent aux citoyens.  En sciences et en technologie, il s’agit plus particulièrement  d’apprendre à respecter les règles de sécurité.  Tous les enseignements contribuent à la formation du jugement. En histoire plus particulièrement,  les élèves sont amenés à distinguer l’histoire de la fiction. Les mathématiques contribuent à construire  chez les élèves l’idée de preuve et d’argumentation.  L’enseignement moral et civique permet de réfléchir au sens de l’engagement et de l’initiative qui  trouve à se mettre en œuvre dans la réalisation de projets et dans la participation à la vie collective  de l’établissement.  Ce domaine s’appuie aussi sur les apports de la vie scolaire. | **Domaine 3 / La formation de la personne et du citoyen**  Tous les arts concourent au développement de la sensibilité à la fois par la pratique artistique, par la  fréquentation des œuvres et par l’expression de ses émotions et de ses goûts. L’histoire des arts, qui associe  la rencontre des œuvres et l’analyse de leur langage, contribue à former un lien particulier entre dimension  sensible et dimension rationnelle.  En français, on s’attache à permettre la réception sensible des œuvres  littéraires en développant son expression, la formulation de ses opinions, dans des échanges oraux ou en en  recueillant les traces écrites dans des carnets de lecture.  L’ensemble des enseignements doit contribuer à développer la confiance en soi et le respect des autres.  L’éducation physique et sportive permet tout particulièrement de travailler sur ce respect, sur le refus des  discriminations et l’application des principes de l’égalité fille/garçon. Par la prise de parole en langue vivante  et l'écoute régulière des autres dans le cadre de la classe, l’apprentissage des langues vivantes étrangères ou  régionales renforce la confiance en soi, le respect d’autrui, le sens de l'engagement et de l'initiative et ouvre  aux cultures qui lui sont associées, ce qui permet de dépasser les stéréotypes et les clichés.  L’enseignement moral et civique assure principalement la compréhension de la règle et du droit. La règle et  le droit sont également ceux du cadre scolaire que les élèves doivent apprendre à respecter. En histoire, le  thème consacré à la construction de la République et de la démocratie permet d’étudier comment ont été  conquis les libertés et les droits en vigueur aujourd’hui en France et de comprendre les devoirs qui  incombent aux citoyens.  En sciences et en technologie, il s’agit plus particulièrement d’apprendre à respecter  les règles de sécurité.  Tous les enseignements contribuent à la formation du jugement. En histoire plus particulièrement, les élèves  sont amenés à distinguer l’histoire de la fiction. Les mathématiques contribuent à construire chez les élèves  l’idée de preuve et d’argumentation.  L’enseignement moral et civique permet de réfléchir au sens de l’engagement et de l’initiative qui trouve à se  mettre en œuvre dans la réalisation de projets et dans la participation à la vie collective de l’établissement.  Ce domaine s’appuie aussi sur les apports de la vie scolaire. | Le vivre ensemble est une finalité essentielle pour préparer les futurs citoyens à vivre dans une société multiculturelle. |
| **Domaine 4 / Les systèmes naturels**  **et les systèmes techniques**  Par l’observation du réel, les sciences et la technologie suscitent les questionnements des élèves et la  recherche de réponses. Au cycle 3, elles explorent trois domaines de connaissances : l’environnement  proche pour identifier les enjeux technologiques, économiques et environnementaux ; les pratiques  technologiques et des processus permettant à l’être humain de répondre à ses besoins alimentaires ;  le vivant pour mettre en place le concept d’évolution et les propriétés des matériaux pour les mettre  en relation avec leurs utilisations.  Par le recours à la démarche d’investigation, les sciences et la  technologie apprennent aux élèves à observer et à décrire, à déterminer les étapes d’une investigation,  à établir des relations de cause à effet et à utiliser différentes ressources. Les élèves apprennent  à utiliser leurs connaissances et savoir-faire scientifiques et technologiques pour concevoir et pour  produire. Ils apprennent également à adopter un comportement éthique et responsable et à utiliser  leurs connaissances pour expliquer des impacts de l’activité humaine sur la santé et l’environnement.  La géographie amène également les élèves à comprendre l’impératif d’un développement durable de  l’habitation humaine de la Terre.  En éducation physique et sportive, par la pratique physique, les élèves s’approprient des principes  de santé, d’hygiène de vie, de préparation à l’effort (principes physiologiques) et comprennent les  phénomènes qui régissent le mouvement (principes biomécaniques).  Les mathématiques permettent de mieux appréhender ce que sont les grandeurs (longueur, masse,  volume, durée, …) associées aux objets de la vie courante. En utilisant les grands nombres (entiers)  et les nombres décimaux pour exprimer ou estimer des mesures de grandeur (estimation de grandes  distances, de populations, de durées, de périodes de l’histoire…), elles construisent une représentation  de certains aspects du monde. Les élèves sont graduellement initiés à fréquenter différents  types de raisonnement. Les recherches libres (tâtonnements, essais-erreurs) et l’utilisation des outils  numériques les forment à la démarche de résolution de problèmes. L’étude des figures géométriques  du plan et de l’espace à partir d’objets réels apprend à exercer un contrôle des caractéristiques d’une  figure pour en établir la nature grâce aux outils de géométrie et non plus simplement par la reconnaissance  de forme. | **Domaine 4 / Les systèmes naturels**  **et les systèmes techniques**  Par l’observation du réel, les sciences et la technologie suscitent les questionnements des élèves et la  recherche de réponses. Au cycle 3, elles explorent trois domaines de connaissances : l’environnement proche  pour identifier les enjeux technologiques, économiques et environnementaux ; les pratiques technologiques  et des processus permettant à l’être humain de répondre à ses besoins alimentaires ; le vivant pour mettre en  place le concept d’évolution et les propriétés des matériaux pour les mettre en relation avec leurs utilisations.  Par le recours à la démarche d’investigation, les sciences et la technologie apprennent aux élèves à observer  et à décrire, à déterminer les étapes d’une investigation, à établir des relations de cause à effet et à utiliser  différentes ressources. Les élèves apprennent à utiliser leurs connaissances et savoir-faire scientifiques et  technologiques pour concevoir et pour produire. Ils apprennent également à adopter un comportement  éthique et responsable et à utiliser leurs connaissances pour expliquer des impacts de l’activité humaine sur  la santé et l’environnement.  La géographie amène également les élèves à comprendre l’impératif d’un développement durable de  l’habitation humaine de la Terre.  En éducation physique et sportive, par la pratique physique, les élèves s’approprient des principes de santé,  d’hygiène de vie, de préparation à l’effort (principes physiologiques) et comprennent les phénomènes qui  régissent le mouvement (principes biomécaniques).  Les mathématiques permettent de mieux appréhender ce que sont les grandeurs (longueur, masse, volume,  durée…) associées aux objets de la vie courante. En utilisant les grands nombres (entiers) et les nombres  décimaux pour exprimer ou estimer des mesures de grandeur (estimation de grandes distances, de  populations, de durées, de périodes de l’histoire …), elles construisent une représentation de certains aspects  du monde. Les élèves sont graduellement initiés à fréquenter différents types de raisonnement. Les  recherches libres (tâtonnements, essais-erreurs) et l’utilisation des outils numériques les forment à la  démarche de résolution de problèmes. L’étude des figures géométriques du plan et de l’espace à partir  d’objets réels apprend à exercer un contrôle des caractéristiques d’une figure pour en établir la nature grâce  aux outils de géométrie et non plus simplement par la reconnaissance de forme. |  |
| **Domaine 5 / Les représentations du monde**  **et l’activité humaine**  C’est à l’histoire et à la géographie qu’il incombe prioritairement d’apprendre aux élèves à se repérer  dans le temps et dans l’espace. L’enseignement de l’histoire a d’abord pour intention de créer  une culture commune et de donner une place à chaque élève dans notre société et notre présent. Il  interroge des moments historiques qui construisent l’histoire de France et la confrontent à d’autres  histoires, puis l’insèrent dans la longue histoire de l’humanité. L’enseignement de la géographie  aide l’élève à penser le monde. Il lui permet aussi de vivre et d’analyser des expériences spatiales et le  conduit à prendre conscience de la dimension géographique de son existence. Il participe donc de la  construction de l’élève en tant qu’habitant.  L’enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie contribue également à développer  des repères spatiaux et temporels en faisant acquérir aux élèves des notions d’échelle, en différenciant des temporalités et en situant des évolutions scientifiques et techniques dans un contexte  historique, géographique, économique ou culturel. Cet enseignement contribue à relier des questions  scientifiques ou technologiques à des problèmes économiques, sociaux, culturels, environnementaux.  En français, la fréquentation des œuvres littéraires, écoutées ou lues, mais également celle des œuvres  théâtrales et cinématographiques, construisent la culture des élèves, contribuent à former leur jugement  esthétique et enrichissent leur rapport au monde. De premiers éléments de contextualisation  sont donnés et les élèves apprennent à interpréter.  L’enseignement des langues vivantes intègre les spécificités culturelles des pays ou régions concernés  et construit une culture humaniste. Il invite les élèves à découvrir des traces, des éléments de l’histoire  du/des pays ou régions dont on apprend la langue, les expose à des expériences artistiques  variées (arts plastiques, musique, cinéma, littérature enfantine, traditions et légendes...) et à la sensibilité  humaine dans sa diversité ; il leur fait prendre conscience des modes de vie, des us et coutumes,  des valeurs de la culture étrangère ou régionale, qui est ainsi mise en regard avec leur propre culture.  L’enseignement des arts apprend aux élèves à identifier des caractéristiques qui inscrivent l’œuvre  dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou  lointain. Il permet de distinguer l’intentionnel et l’involontaire, ce qui est contrôlé et ce qui est le  fruit du hasard, de comprendre le rôle qu’ils jouent dans les démarches créatrices et d’établir des  relations entre des caractéristiques formelles et des contextes historiques. Par l’enseignement de l’histoire  des arts, il accompagne l’éducation au fait historique d’une perception sensible des cultures,  de leur histoire et de leurs circulations. En arts plastiques, en éducation musicale et en français,  les élèves organisent l’expression d’intentions, de sensations et d’émotions en ayant recours à des  moyens choisis et adaptés.  En éducation physique et sportive, les élèves se construisent une culture sportive. Ils découvrent le  sens et l’intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial, notamment dans le  domaine de la danse. | **Domaine 5 / Les représentations du monde**  **et l’activité humaine**  C’est à l’histoire et à la géographie qu’il incombe prioritairement d’apprendre aux élèves à se repérer dans le  temps et dans l’espace. L’enseignement de l’histoire a d’abord pour intention de créer une culture commune  et de donner une place à chaque élève dans notre société et notre présent. Il interroge des moments  historiques qui construisent l’histoire de France et la confrontent à d’autres histoires, puis l’insèrent dans la  longue histoire de l’humanité. L’enseignement de la géographie aide l’élève à penser le monde. Il lui permet  aussi de vivre et d’analyser des expériences spatiales et le conduit à prendre conscience de la dimension  géographique de son existence. Il participe donc de la construction de l’élève en tant qu’habitant.  L’enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie contribue également à développer des  repères spatiaux et temporels en faisant acquérir aux élèves des notions d’échelle, en différenciant  différentes temporalités et en situant des évolutions scientifiques et techniques dans un contexte historique,  géographique, économique ou culturel. Cet enseignement contribue à relier des questions scientifiques ou  technologiques à des problèmes économiques, sociaux, culturels, environnementaux.  En français, la fréquentation des œuvres littéraires, écoutées ou lues, mais également celle des œuvres  théâtrales et cinématographiques, construisent la culture des élèves, contribuent à former leur jugement  esthétique et enrichissent leur rapport au monde. De premiers éléments de contextualisation sont donnés et  les élèves apprennent à interpréter.  L’enseignement des langues vivantes intègre les spécificités culturelles des pays ou régions concernés et  construit une culture humaniste. Il invite les élèves à découvrir des traces, des éléments de l'histoire du/des  pays ou régions dont on apprend la langue, les expose à des expériences artistiques variées (arts plastiques,  musique, cinéma, littérature enfantine, traditions et légendes...) et à la sensibilité humaine dans sa diversité ;  il leur fait prendre conscience des modes de vie, des us et coutumes, des valeurs de la culture étrangère ou  régionale, qui est ainsi mise en regard avec leur propre culture.  L’enseignement des arts apprend aux élèves à identifier des caractéristiques qui inscrivent l’œuvre dans une  aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. Il permet de  distinguer l’intentionnel et l’involontaire, ce qui est contrôlé et ce qui est le fruit du hasard, de comprendre le  rôle qu’ils jouent dans les démarches créatrices et d’établir des relations entre des caractéristiques formelles  et des contextes historiques. Par l’enseignement de l’histoire des arts, il accompagne l’éducation au fait  historique d’une perception sensible des cultures, de leur histoire et de leurs circulations. En arts plastiques,  6  en éducation musicale et en français, les élèves organisent l’expression d’intentions, de sensations et  d’émotions en ayant recours à des moyens choisis et adaptés.  En éducation physique et sportive, les élèves se construisent une culture sportive. Ils découvrent le sens et  l’intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial, notamment dans le domaine de la danse. |  |
| **Introduction**  Le cycle 2 a permis l’acquisition de la lecture et de l’écriture. Le cycle 3 doit consolider ces  acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et  diversifiée de la lecture et de l’écriture. Le langage oral, qui conditionne également l’ensemble  des apprentissages et constitue aussi un moyen d’entrer dans la culture de l’écrit, continue a  faire l’objet d’une attention constante et d’un travail spécifique. De manière générale, la maitrise  de la langue reste un objectif central du cycle 3 et l’intégration de la classe de 6e au cycle doit  permettre d’assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder  le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.  Le champ du français articule donc des activités de lecture, d’écriture et d’oral, régulières  et quantitativement importantes, complétées par des activités plus spécifiques dédiées a  l’étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) qui permettent d’en comprendre le  fonctionnement et d’en acquérir les règles. Les activités langagières (s’exprimer à l’oral, lire,  écrire) ) sont prépondérantes dans l’enseignement du français, en lien avec l’étude des textes  qui permet l’entrée dans une culture littéraire commune.  En lecture, l’enseignement explicite de la compréhension doit être poursuivi, en confrontant  les élèves à des textes et des documents plus complexes. La pratique de l’écriture doit être  quotidienne, les situations d’écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets ou  les besoins des disciplines. ~~La langue fait l’objet d’une attention constante en lecture~~ et dans les  situations d’expression orale ou écrite afin de faire réfléchir les élèves a son fonctionnement et  des séances spécifiques sont consacrées à son étude de manière à structurer les connaissances. Le  transfert de ces connaissances lors des activités d’écriture en particulier et dans toutes les activités  mettant en œuvre le langage fait l’objet d’un enseignement explicite.  La littérature est également une part essentielle de l’enseignement du français : elle développe  l’imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Elle est  donnée à lire ou à entendre et nourrit également les ~~activités~~ d’écriture. ~~Au cycle 3, les textes~~  ~~littéraires font l’objet d’une approche plus approfondie qui vise à développer des compétences~~  ~~d’interprétation~~ et à construire une première culture littéraire et artistique.  Cette culture littéraire est structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En 6e, une thématique complémentaire est au choix du professeur.  En CM1 et CM2, l’ensemble de l’enseignement du français revient aux professeurs des écoles et  les activités d’oral, de lecture et d’écriture sont intégrées dans l’ensemble des enseignements.  En 6e, cet enseignement est assure par le professeur de français, spécialiste de littérature et de langue  française. Tous les autres enseignements concourent à la maitrise de la langue. | **Introduction**  Le cycle 2 a permis l’acquisition de la lecture et de l’écriture. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions  afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée de la  lecture et de l’écriture. Le langage oral, qui conditionne également l’ensemble des apprentissages et  constitue un moyen d’entrer dans la culture de l’écrit, continue à faire l’objet d'une attention constante  et d’un travail spécifique. De manière générale, la maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle  3 et l’intégration de la classe de 6e au cycle doit permettre d’assurer à tous les élèves une autonomie  suffisante en lecture et en écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de  la scolarité.  Le champ du français articule donc des activités de lecture, d’écriture et d’oral, régulières et  quantitativement importantes, complétées par des activités plus spécifiques dédiées à l’étude de la  langue (grammaire, orthographe, lexique) qui permettent d’en comprendre le fonctionnement et d’en  acquérir les règles. L’expression orale et écrite, la lecture sont prépondérantes dans l’enseignement du  français, en lien avec l’étude des textes qui permet l’entrée dans une culture littéraire commune.  En lecture, l’enseignement explicite de la compréhension doit être poursuivi, en confrontant les élèves à  des textes et des documents plus complexes.  La pratique de l’écriture doit être quotidienne, les  situations d’écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets et les besoins des  disciplines.  L’étude de la langue demeure une dimension essentielle de l’enseignement du français. Elle conditionne  l’aptitude à s’exprimer à l’écrit et à l’oral, la réussite dans toutes les disciplines, l’insertion sociale. Elle  requiert un enseignement spécifique, rigoureux et explicite. Elle fait l’objet d'une attention constante,  notamment dans les situations d’expression orale ou écrite afin de faire réfléchir les élèves à son  fonctionnement. Des séances spécifiques sont consacrées à son étude de manière à structurer les  connaissances. Le transfert de ces connaissances lors des activités d'écriture en particulier et dans  toutes les activités mettant en œuvre le langage fait l’objet d'un enseignement explicite.  La littérature est également une part essentielle de l’enseignement du français : elle développe  l’imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Elle est donnée à  lire et à entendre ; elle nourrit les pratiques d’écriture. Au cycle 3, l’accent est mis sur **l’appropriation** du  texte littéraire par l’élève, en lien avec son expérience, ses lectures, ses connaissances, celles qu’il  acquiert dans d’autres disciplines, notamment en histoire. Les élèves sont amenés à lire des œuvres de  plus en plus longues et complexes, en étant encouragés, dans la mesure du possible, à effectuer des  choix de lectures personnelles en fonction de leurs goûts afin de stimuler leur intérêt. Ces lectures  feront l’objet de discussions sur des temps de classe. Le cycle 3 construit ainsi une première culture  littéraire et artistique structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En 6ème, une  thématique complémentaire est au choix du professeur.  En CM1 et CM2, l’enseignement du français revient aux professeurs des écoles et les activités d’oral, de  lecture et d’écriture sont intégrées dans l'ensemble des enseignements.  En 6e, cet enseignement est assuré par le professeur de français, spécialiste de littérature et de langue  française. Tous les autres enseignements concourent à la maîtrise de la langue. | L’étude de la langue (grammaire, vocabulaire, orthographe) est considérée comme la base de l’expression orale et écrite le et fondement de la réussite scolaire.  Conformément aux notes parues au BO, elle est supposée prendre une place première dans les enseignements et doit bénéficier d’un enseignement spécifique. La démarche intégrative des programmes 2015 est donc remise en cause au profit d’une segmentation lecture/écriture/étude de la langue. Au risque de faire perdre tout sens à des apprentissages systématiques déconnectés des situations de communication orale ou écrite qui leur confère du sens. Est-ce ainsi qu’on va motiver les élèves qui entretiennent un malentendu avec les finalités de l’école ?  **Amendement: supprimer la rédaction 2018 et remplacer par « l’étude de la langue s’inscrit dans une démarche pédagogique intégratrice qui s’articule à partir d’un contexte (projet, lecture/écriture) qui confère du sens aux apprentissages et veille à leur réinvestissement dans d’autres situations, en lien avec les autres enseignements ».**  Première des occurrences du remplacement d’interprétation par appropriation (cf. partie compréhension) : quelle signification ? cultiver un rapport individuel à la lecture, en la rapportant, à l’expérience personnelle (les choix étant guidés par les goûts particuliers, plutôt par les rencontres, les échanges). L’épanouissement personnel, même s’il n’est pas exclusif, semble ici privilégié. Si le rapport aux connaissances acquises dans les disciplines est évoqué, l’histoire est privilégiée : en cohérence avec une transmission verticale des savoirs en EMC ? |
| **Comprendre et s’exprimer à l’oral**  ≫≫ Ecouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu.  ≫≫ Parler en prenant en compte son auditoire.  ≫≫ Participer à des échanges dans des situations ~~diversifiées~~.  ≫≫ Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.  *Domaines du socle : 1, 2, 3*  **Lire**  ≫≫ Lire avec fluidité.  ≫≫ Comprendre un texte littéraire ~~et l’interpréter~~.  ≫≫ Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.  ≫≫ Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome.  *Domaines du socle : 1, 5*  **Écrire**  ≫≫ Ecrire à la main de manière fluide et efficace.  ≫≫ ~~Ecrire avec un clavier rapidement et efficacement~~.  ≫≫ Recourir à l’écriture pour réfléchir et pour apprendre.  ≫≫ Produire des écrits varies.  ≫≫ Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte.  ≫≫ Prendre en compte les normes de l’écrit pour formuler, transcrire et réviser.  *Domaine du socle : 1*  **Comprendre le fonctionnement de la langue**  ≫≫ Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit.  ~~≫≫ Acquérir la structure, le sens et l’orthographe des mots.~~  ~~≫≫ Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe.~~  ~~≫≫ Observer le fonctionnement du verbe et l’orthographier~~.  ≫≫ Identifier les constituants d’une phrase simple en relation ~~avec son sens ; distinguer phrase simple~~  ~~et phrase complexe~~.  *Domaines du socle : 1, 2* | **Comprendre et s’exprimer à l’oral**   Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte  lu.   Parler en prenant en compte son auditoire.   Participer à des échanges dans des situations diverses.   Adopter une attitude critique par rapport à son propos.  1, 2, 3  **Lire**   Lire avec fluidité.   Comprendre un texte littéraire et se l’approprier. Contrôler sa  compréhension et devenir un lecteur autonome.   Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.  1, 5  **Écrire**   Écrire à la main de manière fluide et efficace.   Maîtriser les bases de l’écriture au clavier.   Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre.   Rédiger des écrits variés.   Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte.   Prendre en compte les normes de l’écrit pour formuler, transcrire et réviser.  1  **Comprendre le fonctionnement de la langue**   Maîtriser les relations entre l’oral et l’écrit.   Identifier les constituants d’une phrase simple, se repérer dans la phrase  complexe.   Acquérir l’orthographe grammaticale.   Enrichir le lexique.   Acquérir l’orthographe lexicale.  1, 2 | Les textes ne sont plus interprétés mais appropriés. Les enseignants sont-ils incités à renoncer à faire accéder leurs élèves aux informations implicites contenues dans un texte ? Ce renoncement ne permettrait pas de répondre aux déficits en compréhension qui marquent les résultats des élèves français aux évaluations internationales (cf. PIRLS) mais surtout il reviendrait à abandonner toute ambition d’une réussite partagée pour tous les élèves, y compris ceux dont la culture familiale est éloignée d’une culture littéraire que seule l’école est en mesure de leur apporter.  Maîtrise de l’outil numérique revu à la baisse (bases – terme minorant – vs rapidité et efficacité).  Le lexique est l’objet d’un simple enrichissement.  Acquisition de l’orthographe lexicale, sans référence au sens  Disparition de la phase d’observation des variations avant accord du verbe. Il faut acquérir, mais sans observer (en apprenant par cœur ? sans se soucier du sens ?). L’observation permet à l’élève de mieux comprendre régularités, variations, accords.  L’analyse des constituants de la phrase simple n’est plus mise en relation avec le sens de la phrase, mais considérée de manière absolue, décontextualisée. |
| **Langage oral**  Au cycle 3, la progression dans la maitrise du langage oral se poursuit en continuité et en interaction  avec le développement de la lecture et de l’écriture.  Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications,  des informations ou un point de vue, interagir de façon efficace et maitrisée dans un débat  avec leurs pairs, affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations pour préparer un  écrit ou une intervention orale. La maitrise du langage oral fait l’objet d’un apprentissage explicite.  Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, restent  essentielles pour mieux maitriser l’écrit ; de même, l’acquisition progressive des usages de la langue  écrite favorise l’accès à un oral plus maitrise. La préparation de la lecture à haute voix ou de la récitation  de textes permet de compléter la compréhension du texte en lecture tandis que la mémorisation  de textes constitue un appui pour l’expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques  à réutiliser. Alors que leurs capacités d’abstraction s’accroissent, les élèves élaborent, structurent  leur pensée et s’approprient des savoirs au travers de situations qui articulent formulations et  reformulations orales et écrites.  Comme au cycle 2, le professeur ~~doit porter~~ une attention soutenue a la qualité et ~~a l’efficacité des~~  ~~interactions verbales et veiller à la participation de tous les élèves aux échanges, qu’il s’agisse de ceux~~  ~~qui ont lieu à l’occasion de différents apprentissages ou de séances consacrées~~ à améliorer la capacité  à dialoguer et interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés notamment).  La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences  dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d’apprentissage  qui n’ont pas nécessairement pour finalité première l’apprentissage du langage oral mais permettent  aux élèves d’exercer les compétences acquises ou en cours d’acquisition, et dans des séances  de construction et d’entrainement spécifiques mobilisant explicitement des compétences de compréhension et d’expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères  de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement construits avec eux et explicites par le  professeur. Le langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques  (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur production ou une  nouvelle écoute dans le cas d’une situation de compréhension orale.  Les élèves doivent pouvoir utiliser, pour préparer et étayer leur prise de parole, des écrits de travail  (brouillons, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) afin d’organiser leur propos et des écrits supports  aux présentations orales (notes, affiches, schémas, présentations numériques).  Des formules, des manières de dire, du lexique sont fournis aux élèves pour qu’ils se les approprient  et les mobilisent dans des situations qui exigent une certaine maitrise de sa parole, tels les débats ou  les comptes rendus. Les élèves sont amenés également à comparer les usages de la langue à l’oral et a  l’écrit afin de contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement de la langue. | **Langage oral**  Au cycle 3, la progression dans la maîtrise du langage oral se poursuit en continuité et en étroite relation  avec le développement de la lecture et de l’écriture.  Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des  explications, des informations ou un point de vue, pour débattre de façon efficace et réfléchie avec leurs  pairs, pour affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations qui nourriront un écrit ou  une intervention orale. La maîtrise du langage oral fait l’objet d'un apprentissage explicite.  Les compétences acquises en expression orale et en compréhension de l’oral, restent essentielles pour  mieux maîtriser l’écrit ; de même, l’acquisition progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès  à un oral plus maîtrisé. La lecture à haute voix et la récitation de textes contribuent à leur  compréhension. La mémorisation de textes nourrit l’expression personnelle en fournissant aux élèves  des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d’abstraction s’accroissent, les élèves  élaborent, structurent leur pensée et s’approprient des savoirs au travers de situations qui articulent  formulations et reformulations orales et écrites.  Comme au cycle 2, le professeur porte une attention soutenue à la qualité et à la justesse des échanges.  À l’occasion de tous les apprentissages comme lors des séances spécifiques dédiées, il veille à améliorer  la capacité de chacun à dialoguer et à interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés, …).  La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences  dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d'apprentissage qui  n’ont pas nécessairement pour finalité première l’apprentissage du langage oral mais permettent aux  élèves d’exercer les compétences acquises ou en cours d’acquisition, et dans des séances de  construction et d’entraînement spécifiques mobilisant explicitement des compétences de  compréhension et d'expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des  critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement explicités par le professeur. Le  langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques (audio ou  vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur oral ou une nouvelle écoute dans le cas  d’une situation de compréhension orale.  Pour préparer et étayer leur prise de parole, les élèves utilisent des écrits de travail (brouillon, notes,  plans, schémas, lexiques, etc.) qui organisent leur propos et des écrits supports aux présentations orales  (notes, affiches, schémas, …).  Pour développer leur connaissance de la langue, ils s’approprient des formules, des tournures, des  éléments lexicaux, mobilisés dans des situations diverses (débats, comptes rendus, …) qui exigent une  certaine maîtrise de la parole et les amènent à comparer les usages de la langue, à l’oral et à l’écrit. | La participation de tous à la discussion collective n’est plus un objectif. C’est la capacité de chacun qui est visée.  L’efficacité disparaît au profit de la justesse. Encore une fois la forme, la correction s’imposent au sens. |
| **Attendus de fin de cycle**  ≫≫ Ecouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au  texte.  ≫≫ Dire de mémoire un texte à haute voix.  ≫≫ Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre  outil numérique.  ≫≫ ~~Interagir~~ de façon constructive avec d’autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions  ou des points de vue. | **Attendus de fin de cycle**   Écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au  texte.   Dire de mémoire un texte à haute voix.   Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre  outil (numérique par exemple).   Participer de façon constructive aux échanges avec d’autres élèves dans un groupe pour confronter  des réactions ou des points de vue. | RAS, pas de changement |
| **Écouter pour comprendre un message oral, un**  **propos, un discours, un texte lu**  ≫≫~~Attention portée~~ aux éléments vocaux et  gestuels lors de l’audition d’un texte ou  d’un message (segmentation, accentuation,  intonation, discrimination entre des sonorités  proches…) et repérage de leurs effets.  ≫≫ Maintien d’une attention orientée en fonction  du but.  ≫≫ Identification et mémorisation des informations  importantes, enchainements et mise en  relation de ces informations ainsi que des informations  implicites.  ≫≫ Repérage et prise en compte des caractéristiques  des différents genres de discours (récit,  compte rendu, reformulation, expose, argumentation  …), du lexique et des références  culturelles lies au domaine du message ou du  texte entendu.  ≫≫ Repérage d’éventuelles difficultés de compréhension  et verbalisation de ces difficultés et  des moyens d’y répondre.  Vigilance critique par rapport au langage  écoute. | ***Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu***  - Porter attention aux éléments vocaux et gestuels  lors de l’audition d’un texte ou d'un message  (segmentation, accentuation, intonation,  discrimination entre des sonorités proches, ...) et  repérer leurs effets.  - Mobiliser son attention en fonction d’un but.  - Identifier et mémoriser des informations  importantes, leurs enchaînements, mettre en  relation ces informations, avec les informations  implicites.  - Repérer et prendre en compte les caractéristiques  des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation, ...), le  lexique et les références culturelles liés au domaine  du message ou du texte entendu.  - Repérer d'éventuelles difficultés de  compréhension, savoir les verbaliser et trouver des  moyens d'y répondre.  - Exercer une vigilance critique par rapport au  langage écouté. |  |
| **Exemples de situations, d’activités**  **et de ressources pour l’élève**  Pratique de jeux d’écoute (pour réagir, pour  comprendre, etc.).  Ecoute à partir de supports varies (textes  lus, messages audio, documents vidéo, leçon  magistrale) et dans des situations diverses  (écouter un récit, un poème pour apprendre a  élaborer des représentations mentales, développer  sa sensibilité a la langue ; écouter et voir un  documentaire, une émission pour acquérir et  enrichir des connaissances, confronter des points  de vue, analyser une information...).  Restitution d’informations entendues.  Utilisation d’enregistrements numériques,  de logiciels dédiés pour travailler sur le son,  entendre et réentendre un propos, une lecture,  une émission.  Explicitation des repères pris pour comprendre  (intonation, identification du thème ou des  personnages, mots clés, reprises, liens logiques ou  chronologiques…).  Activités variées permettant de manifester  sa compréhension : répétition, rappel ou  reformulation de consignes ; récapitulation  d’informations, de conclusion ; reformulation,  rappel du récit (≪ racontage ≫) ; représentations  diverses (dessin, jeu théâtral…) ; prise de notes. | ***Exemples de situations, d’activités et d’outils***  ***pour l’élève***  - Pratique de jeux d'écoute (pour réagir, pour  comprendre, etc.).  - Écoute à partir de supports variés (textes lus,  messages audio, documents vidéo, leçons  magistrales) et dans des situations diverses  (écouter un récit, un poème, développer sa  sensibilité à la langue ; écouter et voir un  documentaire, une émission, confronter des  points de vue, analyser une information, ...).  - Restitution d'informations entendues.  - Utilisation d'enregistrements numériques, de logiciels dédiés pour travailler sur le son,  entendre et réentendre un propos, une lecture,  une émission.  - Explicitation des repères pris pour comprendre  (intonation, identification du thème ou des  personnages, mots clés, reprises, liens logiques  ou chronologiques, ...).  - Activités variées permettant de manifester sa  compréhension : répétition, rappel ou  reformulation de consignes ; récapitulation  d'informations, énoncé de conclusion ;  reformulation, rappel du récit ; représentations  diverses (dessin, jeu théâtral, ...) ; prise de notes. |  |
| **Parler en prenant en compte son auditoire**  ~~− pour partager un point de vue personnel, des~~  ~~sentiments, des connaissances ;~~  ~~− pour oraliser une œuvre de la littérature orale~~  ~~ou écrite ;~~  ~~− pour tenir un propos élabore et continu~~  ~~relevant d’un genre de l’oral.~~  ≫≫Mobilisation des ressources de la voix et du  corps pour être entendu et compris (clarté  de l’articulation, débit, rythme, volume  de la voix, ton, accentuation, souffle ;  communication non-verbale : regard, posture  du corps, gestuelle, mimiques).  ≫≫Organisation et structuration du propos selon  le genre de discours ; mobilisation des formes,  des tournures et du lexique appropries  (conte ou récit, compte rendu, présentation  d’un ouvrage, présentation des résultats  d’une recherche documentaire ; description,  explication, justification, présentation d’un  point de vue argumente, etc.).  ≫≫Techniques de mise en voix des textes  littéraires (poésie, théâtre en particulier).  ≫≫Techniques de mémorisation des textes  présentes ou interprètes. | ***Parler en prenant en compte son auditoire***  - Mobiliser les ressources de la voix et du corps pour  être entendu et compris ;  - Organiser et structurer le propos selon le genre de  discours ; mobilisation des formes, des tournures et  du lexique approprié (conte ou récit, compte  rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des  résultats d'une recherche documentaire ;  description, explication, justification, présentation  d'un point de vue argumenté, etc.).  - Utiliser les techniques de mise en voix des textes  littéraires (poésie, théâtre en particulier).  - Utiliser les techniques de mémorisation des textes  présentés ou interprétés. |  |
| **Exemples de situations, d’activités**  **et de ressources pour l’élève**  Pratique de jeux d’écoute (pour réagir, pour  comprendre, etc.).  Ecoute à partir de supports varies (textes  lus, messages audio, documents vidéo, leçon  magistrale) et dans des situations diverses  (écouter un récit, un poème pour apprendre a  élaborer des représentations mentales, développer  sa sensibilité a la langue ; écouter et voir un  documentaire, une émission pour acquérir et  enrichir des connaissances, confronter des points  de vue, analyser une information...).  Restitution d’informations entendues.  Utilisation d’enregistrements numériques,  de logiciels dédies pour travailler sur le son,  entendre et réentendre un propos, une lecture,  une émission.  Explicitation des repères pris pour comprendre  (intonation, identification du thème ou des  personnages, mots clés, reprises, liens logiques ou  chronologiques…).  Activités variées permettant de manifester  sa compréhension : répétition, rappel ou  reformulation de consignes ; récapitulation  d’informations, de conclusion ; reformulation,  rappel du récit (≪ raconte ≫) ; représentations  diverses (dessin, jeu théâtral…) ; prise de notes. | ***Exemples de situations, d’activités et d’outils***  ***pour l’élève***  - Activités d’articulation, de diction, de maîtrise  du débit, du volume de la voix, du souffle, travail  sur la communication non-verbale : regard,  posture du corps, gestuelle, mimiques, …  - Formulations de réactions à des propos oraux, à  une lecture, à une œuvre d'art, à un film, à un  spectacle, etc.  - Justification d'un choix, d'un point de vue.  - Partage d'émotions, de sentiments.  - **Apprentissage de techniques** pour raconter,  entraînement à raconter des histoires (en groupe  ou au moyen d’enregistrements numériques).  - Travail de préparation de textes à lire ou à dire  de mémoire.  - Entraînements à la mise en voix de textes  littéraires au moyen d'enregistrements  numériques.  - Réalisation d’exposés, de présentations, de  discours.  - Utilisation d'oraux et d'écrits de travail  (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, schémas,  plans, …) pour préparer des prises de parole  élaborées.  - Constitution d’un matériau linguistique (mots,  expressions, formulations) pour les présentations  orales.  - Utilisation d’écrits supports pour les  présentations orales (notes, affiches, schémas,  présentation numérique).  - Enregistrements audio ou vidéo pour analyser et  améliorer les prestations. | Complète refonte des activités proposées (certaines propositions peuvent aller dans le sens d’une clarification de propositions de 2015, sans doute pas toujours très opérationnelles)  Abandon des situations ludiques. |
| **Participer à des échanges dans des situations**  **de communication diversifiées**  (séances d’apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvises ou préparés)  ≫≫ Prise en compte de la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identification  des points de vue exprimés.  ≫≫ Présentation d’une idée, d’un point de vue  en tenant compte des autres points de vue  exprimes (approbation, contestation, apport  de compléments, reformulation…).  ≫≫ Mobilisation d’actes langagiers qui engagent  celui qui parle.  ≫≫ Mobilisation de stratégies argumentatives :  recours à des exemples, réfutation, récapitulation….  ≫≫ Respect des règles conversationnelles (quantité,  qualité, clarté et concision, relation avec  le propos).  ≫≫ Organisation du propos.  ≫≫ Construction et mobilisation de moyens  d’expression (lexique, formules, types de  phrase, enchainements…).  ≫≫ Mise à distance de l’expérience et mobilisation  des connaissances (formulation et reformulation,  explicitation des démarches, des  contenus, des procédures, etc.).  ~~≫≫ Identification et différenciation de ce qui relève~~  ~~du singulier, les exemples et du général,~~  ~~les propriétés.~~  ~~≫≫ Lexique des enseignements et disciplines.~~ | ***Participer à des échanges dans des situations diverses***  *(séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe,*  *jeux de rôles improvisés ou préparés)*  - Prendre en compte la parole des différents  interlocuteurs dans un débat et identifier les points  de vue exprimés.  - Présenter une idée, un point de vue en tenant  compte des autres points de vue exprimés  (approbation, réfutation, apport de compléments,  reformulation, ...).  - Respecter les règles de la conversation (quantité,  qualité, clarté et concision, relation avec le propos).  - Mobiliser des expressions et des formules qui  engagent celui qui parle (savoir exprimer un refus,  exprimer une demande, présenter ses excuses,  remercier).  - Mobiliser des stratégies argumentatives : recours à  des exemples, réfutation, récapitulation, ...  - Développer le lexique en lien avec le domaine visé.  -  Savoir construire son discours (organisation du  propos, enchaînement des phrases).  - Savoir mobiliser des moyens d'expression (lexique,  formules, types de phrase, ...).  - Savoir mettre à distance son expérience et  mobiliser des connaissances (formulation et  reformulation, explicitation des démarches, des  contenus, des procédures, etc.). |  |
| ***Exemples de situations, d’activités et d’outils***  ***pour l’élève***  Entrainement a des actes langagiers engageant le  locuteur (exprimer un refus, demander quelque  chose, s’excuser, remercier) sous forme de jeux de  rôle.  Préparation individuelle ou a plusieurs des  éléments à mobiliser dans les échanges (idées,  arguments, materiau linguistique : mots,  expressions, formulations).  Interviews (réelles ou fictives).  Débats, avec rôles identifies.  Recherche individuelle ou collective d’arguments  pour étayer un point de vue, d’exemples pour  l’illustrer.  Tri, classement des arguments ou des exemples  trouvés.  Préparation entre pairs d’une participation a un  débat (préparation des arguments, des exemples,  des formules, du lexique à mobiliser, de l’ordre  des éléments à présenter ; entrainement a la prise  de parole).  Récapitulation des conclusions, des points de vue  exprimés. | ***Exemples de situations, d’activités et d’outils***  ***pour l’élève***  - Entraînement à l’utilisation d’expressions et de  formules qui engagent le locuteur sous forme de  jeux de rôle.  - Préparation individuelle ou à plusieurs des  éléments à mobiliser dans les échanges (idées,  arguments, matériau linguistique : mots,  expressions, formulations).  - Interviews (réelles ou fictives).  - Débats, avec rôles identifiés.  - Recherche individuelle ou collective  d'arguments pour étayer un point de vue,  d'exemples pour l’illustrer.  - Tri, classement des arguments ou des exemples  trouvés.  - Mémorisation de l'organisation du propos,  convocation des idées au moment opportun.  - Préparation entre pairs d'une participation à un  débat (préparation des arguments, des exemples,  des formules, du lexique à mobiliser, de l'ordre  des éléments à présenter ; entraînement à la  prise de parole).  - Récapitulation des conclusions, des points de  vue exprimés. | Pourquoi convoquer la mémoire dans des activités d’expression orale où l’accent est d’abord mis sur la construction d’argumentaires ? N’est-ce pas confronter les élèves à une surcharge cognitive qui risque d’exposer les plus fragiles au « trou de mémoire » qui empêcherait leur expression ? |
| **Adopter une attitude critique par rapport au**  **~~langage produit~~**  »» Règles ~~régulant~~ les échanges ; repérage du  respect ou non de ces règles dans les propos  d’un pair, aide à la reformulation.  »» Prise en compte de critères d’évaluation explicites  élaborés collectivement pour les présentations  orales.  »» Autocorrection après écoute (reformulations).  »» Fonctionnement de la syntaxe de la langue  orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et  ajustements, importance des verbes) et comparaison  avec l’écrit.  ~~»» Relevé et réemploi de mots, d’expressions et~~  ~~de formulations~~. | **Adopter une attitude critique par rapport à son propos**  Élaborer les règles organisant les échanges ; repérer le respect  ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aider à la  reformulation.  - Prendre en compte les critères d'évaluation explicites élaborés  collectivement pour les présentations orales.  - Être capable d’autocorrection après écoute (reformulations).  - Comparer le fonctionnement de la syntaxe de la langue orale  (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance  des verbes) avec celle de la langue écrite. | RAS |
| Participation à l’élaboration collective de règles,  de critères de réussite concernant des prestations  orales.  Mises en situation d’observateurs (« gardiens des  règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur)  dans des situations variées d’exposés, de débats,  d’échanges.  Analyse de présentations orales ou d’échanges à  partir d’enregistrements.  Collecte de corpus oraux (enregistrements à  partir de situations de classe ou de jeux de rôle)  et observation de la langue. | - Participation à l’élaboration collective de règles, de critères de  réussite concernant des prestations orales.  - Mises en situation d’observateurs (« gardiens des règles ») ou  de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations  variées d’exposés, de débats, d'échanges.  - Analyse de présentations orales ou d'échanges à partir  d’enregistrements.  - Collecte de corpus oraux (enregistrements à partir de situations  de classe ou de jeux de rôle) et observation de la langue.  - Préparation des prises de parole sous forme de notes, schémas,  supports numériques… qui tiennent compte de la spécificité de  l’exercice oral. |  |
| **Lecture et compréhension de l’écrit**  L’enjeu du cycle 3 est de former l’élève lecteur. Tous les élèves doivent, à l’issue du cycle 3, maitriser  une lecture orale et silencieuse fluide et suffisamment rapide pour continuer le travail de compréhension  et d’interprétation. Le travail sur le code doit donc se poursuivre pour les élèves qui en auraient  encore besoin ainsi que l’entrainement à la lecture à haute voix et à la lecture silencieuse.  Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches tant sur le plan  linguistique que sur celui des contenus. Il s’agit de confronter les élèves à des textes, des œuvres et des  documents susceptibles de développer leur bagage linguistique et en particulier leur vocabulaire, de  nourrir leur imagination, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture.  Pour que les élèves gagnent en autonomie dans leurs capacités de lecteur, l’apprentissage de la compréhension  en lecture se poursuit au cycle 3 et accompagne la complexité croissante des textes et  des documents qui leur sont donnés à lire ou à entendre  ~~. Le cycle 2 a commencé à rendre explicite~~  ~~cet enseignement et à rendre les élèves conscients des moyens qu’ils mettaient en œuvre pour comprendre.~~  Le cycle 3 développe plus particulièrement cet enseignement explicite de la compréhension  afin de doter les élèves de stratégies efficaces et de les rendre capables de recourir à la lecture de manière  autonome pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires.  Tout au long du cycle, et comme au cycle précédent, les activités de lecture restent indissociables  des activités d’écriture, qu’il s’agisse des écrits accompagnant la lecture (cahiers ou carnets de lecture  pour noter ses réactions de lecteur, copier des poèmes, des extraits de texte, affiches, blogs), de ceux  qui sont liés au travail de compréhension (reformulation, réponses à des questions, notes, schémas…)  ou de l’écriture créative qui prend appui sur la lecture des textes littéraires.  Les activités de lecture ~~relèvent~~ également de l’oral, qu’il s’agisse d’entendre des textes lus ou racontés  pour travailler la compréhension, de préparer une lecture expressive, de présenter un livre oralement,  de partager des impressions de lecture ou de débattre de l’interprétation de certains textes.  Enfin, lecture et étude de la langue doivent être constamment articulées tant en ce qui concerne l’appropriation  du lexique que l’observation du fonctionnement des phrases et des textes, en particulier  les reprises pronominales et le choix des temps verbaux. | **Lecture et compréhension de l’écrit**  L’enjeu du cycle 3 est de former l'élève lecteur. À l’issue de ce cycle, tous les élèves doivent maîtriser  une lecture orale et silencieuse fluide et suffisamment rapide pour continuer le travail de  compréhension et d’**interprétation**. Le travail sur le code doit donc se poursuivre pour les élèves qui en  auraient encore besoin, ainsi que l'entraînement à la lecture à haute voix et à la lecture silencieuse. Cet  entraînement est quotidien à l’école élémentaire et au collège ; au collège, il s’appuie sur les pratiques  des différentes disciplines.  Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches tant sur le plan  linguistique que sur celui des contenus. Il s’agit de confronter les élèves à des textes, des œuvres et des  documents susceptibles de développer leur bagage linguistique et en particulier leur vocabulaire, de  nourrir leur imagination, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture.  Pour que les élèves gagnent en autonomie dans leurs capacités de lecteur, l’apprentissage de la  compréhension en lecture se poursuit au cycle 3 et accompagne la lecture et l’écoute de textes et de  documents dont la complexité et la longueur sont croissantes.  De ce point de vue, les œuvres du patrimoine et  de littérature de jeunesse, les textes documentaires constituent des supports de lecture privilégiés pour  répondre à cette exigence Le cycle 3 développe plus particulièrement un enseignement explicite de la  compréhension afin de doter les élèves de stratégies efficaces et de les rendre capables de recourir à la  lecture de manière autonome pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires.  Les lectures personnelles ou lectures de plaisir sont encouragées sur le temps scolaire, elles sont  choisies librement : les élèves empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs intérêts et  à leurs projets ; un dispositif est prévu pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui  peuvent également constituer un objet de discussion au sein de la famille.  Tout au long du cycle, et comme au cycle précédent, les activités de lecture restent indissociables des  activités d’écriture, qu’il s’agisse des écrits accompagnant la lecture (cahiers ou carnets de lecture pour  noter ses réactions, copier des poèmes, des extraits de texte, …), de ceux qui sont liés au travail de  compréhension (réception personnelle, reformulation, réponses à des questions, notes, schémas, ...) ou  de l’écriture libre et autonome qui prend appui sur la lecture des textes littéraires.  Les activités de lecture participent également au renforcement de l’oral, qu'il s'agisse d'entendre des  textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, de préparer une lecture expressive, de  présenter un livre oralement, de partager des impressions de lecture ou de débattre de l'interprétation  de certains textes.  Enfin, lecture et étude de la langue doivent être constamment articulées tant en ce qui concerne  l'appropriation du lexique que l'observation du fonctionnement des phrases et des textes, en particulier  les reprises pronominales et le choix des temps verbaux. La lecture doit permettre l’observation,  l’imitation et le réinvestissement dans l’écriture. | A noter qu’ici interprétation est maintenue.  Les ajustements insistent, conformément aux recommandations des notes au BO, que l’entraînement à la lecture à voix haute et silencieuse soit quotidien. C’est à la fois un état de fait et un risque d’inciter les enseignants à sur-dimensionner la plage horaire accordée au français au détriment des autres disciplines (en particulier celles qui ne font pas l’objet d’ajustements).  Les programmes 2015 faisaient simplement référence (dans les repères de progressivité) à des « temps suffisants de lecture silencieuse à ménager tout au long du cycle ». Dans le même temps, les programmes fondaient la construction de l’autonomie du lecteur sur la fréquence et la régularité des temps d’apprentissage dévolus aux activités de compréhension. Cet avertissement disparaît avec les repères de progressivité…  Suppression de la référence à l’enseignement explicite de la compréhension au cycle 2. Faut-il attendre le cycle 3 pour ce faire, quand la recherche montre que maîtrise du code et accès au sens se construisent et se renforcent mutuellement ?  Ajout 2018: incitation à la lecture personnelle, en plus des lectures proposées à la classe, laissée au libre choix de l’élève. Les échanges prévus autour de ces lectures dans la classe et dans la relation école/famille peuvent inscrire ces lectures dans un contexte de communication, source de motivations. Mais il s’agit également d’un dispositif qui pourrait accentuer les inégalités sociales dans le rapport à la lecture.  La longueur des textes est pointée comme un élément de progressivité, ajouté à celui de la complexité. Du fait de la suppression des repères de progressivité, celle-ci n’est plus définie comme l’était en 2015 : « langue plus élaborée et plus riche, part plus importante de l’implicite, éloignement de l’univers de référence des élèves, formes littéraires nouvelles ». Il s’agit pourtant d’un point d’appui pour renforcer les attentes en termes de compréhension des textes au cycle 3.  Conception étapiste du rapport lecture/écriture où la lecture est signalée comme préalable à l’écriture, définie comme un contexte de réinvestissement. Or, les compétences du lire/écrire se renforcent mutuellement. Les projets d’écriture participent de la compréhension des différents types de textes, en particulier de leurs structures respectives. |
| **Attendus de fin de cycle**  »» Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture.  »» Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes,  images) pour apprendre dans les différentes disciplines. | ***Attendus de fin de cycle***   Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture.   Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas,  diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines.   Lire et comprendre des œuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes :  - CM1 : 5 ouvrages de littérature de jeunesse et 2 œuvres du patrimoine ;  - CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine ;  - 6e : 3 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine. | Reprise de l’association longueur/complexité comme élément de progressivité. Insertion du nombre d’ouvrages à lire dans chacun des trois niveaux du cycle (déjà présent dans les repères de progressivité des programmes). Le qualificatif « classique » est remplacé par le complément de nom « du patrimoine ». Qu’est-ce qui justifie ce changement de qualificatif ? Est-ce pour privilégier les œuvres littéraires du patrimoine national par rapport à des classiques de la littérature étrangère ? |
| **~~Renforcer~~ la fluidité de la lecture**  »»Mémorisation de mots fréquents et irréguliers.  ~~»»Mise en œuvre efficace et rapide~~ du décodage.  »» Prise en compte des groupes syntaxiques  (groupes de mots avec une unité de sens), des  marques de ponctuation. | **Lire avec fluidité**  - Mémoriser la lecture de mots fréquents et  irréguliers.  - Automatiser le décodage.  - Prendre en compte les groupes syntaxiques  (groupes de mots avec unité de sens), les marques  de ponctuation, dans la lecture. | La fluence n’est plus simplement à renforcer mais à atteindre. Le décodage est à automatiser, plutôt qu’à mettre en œuvre de manière efficace et rapide.  Pas de bouleversement de fond, mais une insistance sur la maîtrise du code, conforme à la conception de l’apprentissage étapiste de la lecture, développée dans les notes au BO et dans le guide CP. En ce sens, on pourrait dire que les programmes sont effectivement mis en conformité avec les orientations personnelles du ministre. |
| **Exemples de situations, d’activités**  **et d’outils pour l’élève**  ~~Pour les élèves qui ont encore des difficultés de~~  ~~décodage~~, activités spécifiques sur les graphèmes  et phonèmes identifiés comme posant problème.  ~~Entrainement à la lecture à haute voix : lecture et~~  ~~relecture, lecture par groupe de mots.~~  Utilisation d’enregistrements pour s’entrainer et  s’écouter.  Entrainement à la lecture silencieuse. | **Exemples de situations, d’activités et d’outils**  **pour l’élève**  - Activités spécifiques sur les graphèmes et  phonèmes identifiés comme posant problème.  - Utilisation d’enregistrements pour s’entraîner et  s’écouter.  - Entraînement quotidien à la lecture silencieuse  et à haute voix, dans toutes les disciplines. | Le travail sur les associations difficiles graphèmes/phonèmes n’est pas plus réservé aux « élèves qui ont encore des difficultés de décodage » mais concerne toute la classe.  Si l’entraînement à la lecture à voix haute doit désormais être quotidien, les propositions d’activités progressives pour y parvenir sont supprimées. |
| **Comprendre un texte littéraire et ~~l’interpréter~~**  »»Mise en œuvre d’une démarche de  compréhension à partir d’un texte entendu  ou lu : ~~identification et mémorisation des~~  ~~informations importantes, en particulier~~  ~~des personnages, de leurs actions et de leurs~~  ~~relations (récits, théâtre), mise en relation~~  ~~de ces informations, repérage et mise en~~  ~~relation des liens logiques et chronologiques,~~  ~~mise en relation du texte avec ses propres~~  ~~connaissances, interprétations à partir de~~  ~~la mise en relation d’indices, explicites ou~~  ~~implicites, internes au texte ou externes~~  ~~(inférences).~~  »» Identification du genre et de ses enjeux ;  mobilisation des expériences antérieures de  lecture et des connaissances qui en sont issues  (univers, personnages-types, scripts…) et  mise en relation explicite du texte lu avec les  textes lus antérieurement et les connaissances  culturelles des lecteurs et/ou des destinataires.  »»Mobilisation de connaissances lexicales et de  connaissances portant sur l’univers évoqué  par les textes.  ~~»»Mise en relation de textes et d’images~~.  ~~»»Construction des caractéristiques et~~  ~~spécificités des genres littéraires (conte,~~  ~~fable, poésie, roman, nouvelle, théâtre) et~~  ~~des formes associant texte et image (album,~~  ~~bande dessinée).~~  Construction de notions littéraires (fiction/  réalité, personnage, stéréotypes propres aux  différents genres) et premiers éléments de  contextualisation dans l’histoire littéraire.  »»Convocation de son expérience et de sa  connaissance du monde pour exprimer une  réaction, un point de vue ou un jugement sur  un texte ou un ouvrage.  ~~»»Mise en voix d’un texte après préparation.~~ | **Comprendre un texte littéraire et se l’approprier**  Compétences et connaissances associées  - Être capable de s’engager dans une démarche  progressive pour accéder au sens.  - Être capable de mettre en relation le texte lu avec  les lectures antérieures, l’expérience vécue et les  connaissances culturelles.  - Être capable de mobiliser des connaissances  grammaticales et lexicales.  - Être initié à la notion d’aspect verbal (valeurs des  temps), abordée à travers l'emploi des verbes dans  les textes lus (le récit au passé simple, le discours au  présent ou au passé composé, etc.).  - Être capable de repérer ses difficultés et de  chercher comment les résoudre.  - Être capable de recourir, de manière autonome,  aux différentes démarches de lecture apprises en  classe. | Le rapport au texte lu n’est plus de l’ordre de l’interprétation mais de l’appropriation. S’agit-il d’une mise en conformité avec les évaluations PIRLS ? Avec cet anglicisme, les enseignants n’y gagnent pas en clarté.  Dans les ajustements, l’accès au sens s’inscrit dans une démarche **progressive**, confirmant les orientations étapistes où l’accès à la compréhension est différé après la maîtrise du code et de la fluence. Les ajustements dérogent à ce qui fait consensus dans la recherche : l’élaboration et le renforcement réciproque des compétences de déchiffrage et de compréhension.  Allégement global des compétences attendues avec un transfert vers les situations et activités. Un certain gain en simplification, mais certaines exigences sont abandonnées, en particulier la mise en relation textes/images (la BD n’aurait-elle plus sa place à l’école ?) et la construction des spécificités des genres littéraires.  La grammaire est explicitement invoquée dans la construction de la compréhension : on sent poindre l’insistance sur l’étude de la langue dans l’enseignement du français. De même, la valeur des temps est citée à la suite (alors qu’elle est implicitement intégrée par les programmes 2015 dans la référence aux caractéristiques et spécificités des genres littéraires… et intégrée dans « l’observation du fonctionnement du verbe et de son orthographe » dans la partie « Etude de la langue »). Ces références renforcent la promotion des leçons de grammaire/vocabulaire/conjugaison comme fondement et pivot de l’enseignement du français.  La préparation à la mise en voix est supprimée : celle-ci étant considérée comme superflue, dans un contexte d’automatisation généralisée du décodage ? C’est pourtant essentiel pour consolider la compréhension du texte lu et ajuster son interprétation orale. De même que les écrivains amendement leur manuscrit, les acteurs répètent leur performance. On ne peut s’en remettre à la première tentative, comme on ne se contente pas d’un premier jet. |
| Deux types de situation :  »» Écoute de textes littéraires lus ou racontés, de  différents genres (contes, romans, nouvelles,  théâtre, poésie), en intégralité ou en extraits.  »» Lecture autonome de textes littéraires et  d’œuvres de différents genres, plus accessibles  et adaptés aux capacités des jeunes lecteurs.  ~~Pratique régulière des activités suivantes :~~  ~~»»Activités permettant de construire la~~  ~~compréhension d’un texte : rappel des~~  ~~informations retenues (texte non visible) ;~~  ~~recherche et surlignage d’informations ;~~  ~~écriture en relation avec le texte ; repérage~~  ~~des personnages et de leurs désignations ;~~  ~~repérage de mots de liaison ; réponses à des~~  ~~questions demandant la mise en relation~~  ~~d’informations, explicites ou implicites~~  ~~(inférences) ; justifications de réponses avec~~  ~~retour au texte.~~  »»Activités variées permettant de manifester  sa compréhension des textes : réponses à des  questions, paraphrase, reformulation, titres de  paragraphes, rappel du récit (« racontage »),  représentations diverses (dessin, mise en scène  avec marionnettes ou jeu théâtral…).  »» Activités permettant de partager ses  impressions de lecture, de faire des hypothèses  d’interprétation et d’en débattre, de confronter  des jugements : débats interprétatifs, cercles de  lecture, présentations orales, mises en voix avec  justification des choix.  »» En lien avec l’écriture et pour préparer  ces activités de partage des lectures et  d’interprétation : cahiers ou carnets de  lecture, affichages littéraires, ~~blogs~~.  Outils permettant de garder la mémoire des  livres lus et des œuvres fréquentées (dans le cadre  notamment du parcours d’éducation artistique  et culturelle) : cahiers ou carnets de lecture,  anthologies personnelles, portfolios… | Exemples de situations, d’activités et d’outils  pour l’élève   Activités permettant de :  - construire la compréhension d’un texte :  repérage des informations explicites ;  identification des personnages, lieux,  actions, repères temporels, … ; repérage  de l’implicite ; repérage des liens logiques  ; élucidation lexicale par le contexte, la  morphologie, le recours au dictionnaire ;  construction d’une visualisation de  l’histoire narrée par le dessin, la sélection  d’images, ...  - rendre compte de sa compréhension des  textes : évocation spontanée de sa  lecture, mise en lien avec l’expérience  vécue, les lectures antérieures, la culture  personnelle, réponses à des questions,  paraphrases, reformulations, propositions  de titres de paragraphes, rappels du récit,  représentations diverses (dessin, mise en  scène avec marionnettes ou jeu théâtral,  ...).  - partager ses impressions de lecture, faire  des hypothèses d'interprétation et en  débattre, confronter des jugements :  débats interprétatifs, cercles de lecture, présentations orales, mises en voix avec  justification des choix.   En lien avec l'écriture et pour préparer les  activités de partage des lectures et  d’interprétation : cahiers ou carnets de  lecture, affichages littéraires, ….   Outils permettant de garder la mémoire des  livres lus et des œuvres fréquentées (~~dans le~~  ~~cadre notamment du parcours d'éducation~~  ~~artistique et culturelle~~) : cahiers ou carnets  de lecture, anthologies personnelles,  portfolios...   Initiation à quelques notions littéraires :  fiction / réalité, personnage, héros,  merveilleux, …, et premiers éléments de  contextualisation dans l’histoire littéraire.  Écoute de textes littéraires lus ou racontés,  de différents genres (contes, romans,  nouvelles, théâtre, poésie), en intégralité ou  en extraits.   Lecture autonome de textes littéraires et  d’œuvres de différents genres, plus  accessibles et adaptés aux capacités des  jeunes lecteurs. Lecture silencieuse dans  toutes les disciplines, oralisée, jouée, …   Fréquentation régulière des bibliothèques et  centres de documentation disponibles dans  l'environnement des élèves : partage en  classe, à l'école ou au collège et en famille.   Mise en oeuvre de stratégies de  compréhension du lexique inconnu (contexte,  morphologie, rappel de connaissances sur le  domaine ou l'univers de référence concerné).   Vigilance quant aux reprises nominales et  pronominales, attention portée à l’implicite  des textes et documents.   Justifications possibles de son interprétation  ou de ses réponses ; appui sur le texte et sur  les autres connaissances mobilisées. | Les deux types de situations mises en exergue en 2015 (écoute et lecture autonome) sont déplacées en milieu de listes d’activités, ce qui peut indiquer une prédominance accordée aux activités de lecture autonome, alors que l’écoute de textes permet à tous d’accéder à des textes difficiles et de réserver à la lecture des textes plus accessibles. Ce déplacement est-il révélateur d’une telle intention ? La question se pose car en privilégiant la lecture à l’écoute, tout en maintenant les exigences quant à la difficulté globale des textes fréquentés, on risque de renforcer artificiellement les difficultés des lecteurs les plus fragiles et cultiver les inégalités dans la construction de la culture littéraire.  Par ailleurs, les activités qui permettent l’étayage dans l’accès au sens sont moins détaillées dans les ajustements.  Suppression de la référence aux blogs : voilà qui ne devrait pas favoriser le développement des compétences dans la maîtrise des outils numériques. En outre, les blogs sont des outils de communication appréciés par les parents d’élèves parce qu’ils renforcent le lien de proximité écoles/familles. |
| **Comprendre des textes, des documents et des**  **images et les ~~interpréter~~**  »»Mise en œuvre d’une démarche de  compréhension : ~~identification et~~  ~~hiérarchisation des informations importantes,~~  ~~mise en relation de ces informations, repérage~~  ~~et mise en relation des liens logiques et~~  ~~chronologiques~~, interprétations à partir de  la mise en relation d’indices, explicites ou  implicites (inférences).  »» Explicitation des relations et des éléments de  cohérence externes (situations d’énonciation  et visée du ou des documents, contexte,  nature et source des documents, etc.).  »»Mobilisation des connaissances lexicales.  »» Identification, construction de  caractéristiques et spécificités des genres  propres aux enseignements et disciplines.  »» Identification, construction de  caractéristiques et de spécificités de formes  d’expression et de représentation (image,  tableau, graphique, schéma, diagramme).  »»Apprentissage explicite de la mise en relation  des informations dans le cas de documents  associant plusieurs supports (texte, image,  schéma, tableau, graphique…) ou de  documents avec des liens hypertextes.  »»Mise en relation explicite du document lu  avec d’autres documents lus antérieurement  et avec les connaissances culturelles,  historiques, géographiques scientifiques ou  techniques des élèves.  »» ~~Identification de la portée des informations~~  ~~contenues dans le ou les documents :~~  ~~• singulières (exemple, expérience,~~  ~~illustration) ;~~  ~~• ou générales (caractéristiques, propriétés).~~ | **Comprendre des textes, des documents et des images, et se les approprier**  **Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome**  - Être capable de s’engager dans une démarche  progressive pour accéder au sens.  - Être capable de mettre en relation différentes informations.  - Être capable d’identifier les différents genres  représentés et de repérer leurs caractéristiques  majeures. | Dans les ajustements, regroupement en une seule section des compétences « comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter » et « contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome ».  Au lieu de 13 compétences listées dans ces deux rubriques en 2015, seules 3 sont maintenues en 2018, et encore sont-elles de portée très générales (même si on peut convenir que certaines compétences génériques, listées en 2015 sont redondantes avec celles développées pour la compréhension des textes littéraires, à transposer dans la fréquentation des textes documentaires).  Une telle simplification relève de l’appauvrissement. Elle marque également très nettement que les textes littéraires sont privilégiés à tout autre type de textes. |
| **Exemples de situations, d’activités et d’outils**  **pour l’élève**  Échanges constitutifs des entrainements à la  compréhension et de l’enseignement explicite des  stratégies.  Justification des réponses (interprétation,  informations trouvées, mise en relation des  informations …), confrontation des stratégies  qui ont conduit à ces réponses.  Mise en œuvre de stratégies de compréhension  du lexique inconnu (contexte, morphologie,  rappel de connaissances sur le domaine ou  l’univers de référence concerné).  ~~Entrainement à la lecture adaptée au but~~  ~~recherché~~ (lecture fonctionnelle, lecture  documentaire, lecture littéraire, lecture  cursive…), au support (papier/numérique) et à la  forme de l’écrit (linéaire/non linéaire).  Fréquentation régulière des bibliothèques et centres de documentation disponibles dans l’environnement des élèves : bibliothèque de la classe, bibliothèque et centre de documentation de l’école ou du collège, bibliothèque ou médiathèque du quartier. | **Exemples de situations, d’activités et d’outils**  **pour l’élève**  - Identification de la nature et de la source des  documents.  - Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique, ...) ou de documents avec des liens hypertextes.  - Activités permettant de construire la compréhension : recherche d’informations, mobilisation des connaissances lexicales, écrits de travail (listes, prise de notes) ; repérage de mots de liaison ; réponses à des questions demandant la mise en relation d'informations, explicites ou implicites (inférences), dans un même document ou entre plusieurs documents ; justifications de réponses.  Supports : textes documentaires simples, documents composites (associant textes, images, schémas, tableaux, graphiques, ..., comme une double-page de manuel), documents iconographiques (tableaux, dessins, photographies), documents numériques  (documents avec des liens hypertextes,  documents associant texte, images - fixes ou  animées -, sons). | Les repères de progressivité des programmes 2015 ambitionnaient « d’apprendre aux élèves à questionner eux-mêmes les textes, non à répondre à des questionnaires qui baliseraient pour eux la lecture ». Cette ambition, qui nécessiterait sûrement formation et accompagnement pour être plus largement diffusée dans les classes, semble abandonnée en 2018 avec la référence « classique » à des questionnaires de lecture. |
| **Écriture**  Au cycle 2, les élèves se sont entrainés à la maitrise des gestes de l’écriture cursive et ont été confrontés  à des tâches variées de ~~production d’écrit~~. Au cycle 3, l’entrainement à l’écriture cursive se poursuit,  ~~de manière à s’assurer~~ que chaque élève a automatisé les gestes de l’écriture et gagne en rapidité  ~~et efficacité~~. Parallèlement, l’usage du clavier et du traitement de texte fait l’objet d’un apprentissage  ~~plus méthodique~~.  L’accent est mis sur la pratique régulière et quotidienne de l’écriture, seul ou à plusieurs, sur des  supports variés et avec des objectifs divers : l’écriture est convoquée dans les apprentissages pour  développer la réflexion aux différentes étapes ~~sous forme d’écrits de travail ou de synthèse~~ ; elle est  pratiquée en relation avec la lecture de différents genres littéraires dans des séquences qui favorisent  l’écriture ~~créative~~ et la conduite de projets d’écriture.  Les élèves prennent l’habitude de recourir à  l’écriture à toutes les étapes des apprentissages : pour réagir à une lecture, pour réfléchir et préparer  la tâche demandée, pour reformuler ou synthétiser des résultats, pour expliquer ou justifier ce qu’ils  ont réalisé. Ces écrits font pleinement partie du travail réalisé en classe, qu’ils figurent dans le cahier  de brouillon, conçu comme un véritable outil de travail, ou dans les cahiers dédiés aux différents  enseignements.  Au cycle 3, les ~~élèves affirment leur posture d’auteur et sont amenés à réfléchir sur leur intention~~  ~~et sur les différentes stratégies d’écriture~~. Les situations de réécriture et de révision menées en classe  prennent toute leur place dans les activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour  sur son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l’aide des pairs, mais peut aussi  prendre la forme de nouvelles consignes, en lien avec l’apport des textes lus. Tout comme le ~~produit~~  final, le processus engagé par l’élève pour l’écrire est valorisé. À cette fin sont mis en place brouillons,  écrits de travail, versions successives ou variations d’un même écrit, qui peuvent constituer des étapes  dans ce processus.  Chaque élève peut ainsi devenir progressivement un acteur conscient et autonome  de ses productions.  Enfin, dans les activités de production d’écrits, les élèves apprennent à exercer une vigilance orthographique  et à utiliser des outils d’écriture. Cet apprentissage, qui a commencé au cycle 2, se  poursuit au cycle 3 de manière à ce que les élèves acquièrent de plus en plus d’autonomie dans leur  capacité à réviser leur texte. Mais à ce stade de la scolarité, on valorise la construction d’un rapport  à la norme écrite, plus que le résultat obtenu qui peut tolérer une marge d’erreur en rapport avec  l’âge des élèves. | **Écriture**  Au cycle 2, les élèves se sont entraînés à la maîtrise des gestes de l’écriture cursive et ont été confrontés à des  tâches variées d’écriture. Au cycle 3, l’entraînement à l'écriture cursive se poursuit, afin que le professeur  s’assure que chaque élève a automatisé les gestes de l’écriture et gagne en rapidité et en qualité graphique.  Parallèlement, l’usage du clavier et du traitement de texte fait l’objet d’un apprentissage continu.  L’écriture est convoquée aux différentes étapes des apprentissages pour développer la réflexion. L’accent est  mis sur la pratique régulière et quotidienne de l’écriture seul ou à plusieurs, sur des supports variés et avec des objectifs divers. Elle est pratiquée en relation avec la lecture de différents genres littéraires dans des séquences qui favorisent l’écriture libre et autonome et la conduite de projets d’écriture. Les élèves prennent l’habitude de recourir à l’écriture à toutes les étapes des apprentissages : pour réagir à une lecture, pour réfléchir et préparer la tâche demandée, pour reformuler ou synthétiser des résultats, pour expliquer ou justifier ce qu’ils ont réalisé. Ces écrits font pleinement partie du travail réalisé en classe, qu’ils figurent dans le cahier de  brouillon, conçu comme un véritable outil de travail, ou dans les cahiers dédiés aux différents enseignements.  Au cycle 3, les élèves s’engagent davantage dans la pratique d’écriture, portent davantage attention aux  caractéristiques et aux visées du texte attendu. Les situations de réécriture et de révision menées en classe  prennent toute leur place dans les activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour sur  son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l'aide des pairs, mais peut aussi prendre la forme  de nouvelles consignes, en lien avec l’apport des textes lus. Tout comme l’écrit final, le processus engagé par  l’élève pour l’écrire est valorisé. À cette fin sont mis en place brouillons, écrits de travail, versions successives  ou variations d'un même écrit, qui peuvent constituer des étapes dans ce processus.  L’élève acquiert ainsi  progressivement une plus grande autonomie et devient de plus en plus conscient de ses textes.  Il est important d’établir un lien entre la rédaction de textes et l’étude de la langue en proposant des situations  d’écriture comme prolongements à des leçons de grammaire et de vocabulaire et des situations de révision de  son écrit en mobilisant des acquis en orthographe.  Dans les activités d’écriture, les élèves apprennent également à exercer une vigilance orthographique et à  utiliser des outils d'écriture. Cet apprentissage, qui a commencé au cycle 2, se poursuit au cycle 3 de manière à  ce que les élèves acquièrent de plus en plus d'autonomie dans leur capacité à réviser leur texte. Mais à ce stade  de la scolarité, on valorise avant tout la construction d’une relation à la norme écrite, plus que le résultat  obtenu qui peut tolérer une marge d’erreur, en rapport avec l'âge des élèves.  Enfin, le regard positif du professeur qui encourage l’élève, les différentes situations proposées motivantes,  porteuses de sens, la collaboration entre pairs conduisent à donner le plaisir de l’écriture et la curiosité à  l’égard de la langue et de son fonctionnement. | Changement de concept : « production d’écrits » remplacé par « écriture ». La production d’écrits s’inscrit dans une démarche de projet et un processus de communication écrite qui donne du sens à l’activité d’écriture.  La « qualité graphique » est préférée à « l’efficacité ».  Plutôt que « créative » l’écriture est « libre et autonome »  « Pratique d‘écriture », « caractéristiques » et « visées » se substituent à « posture d’auteur », « intention » et « stratégies » et donnent une tonalité qui relève plus de la mise en application que de la situation de communication.  Cette impression est confirmée par l’explicitation de la place de l’écriture dans l’enseignement du français comme activité de réinvestissement des acquis réalisés lors d’activités décrochées en grammaire, vocabulaire, orthographe (voire même en lecture/décodage) et non comme support d’un projet d’écriture inscrit dans une situation de communication sociale, porteur de sens et de motivation pour les élèves.  Du coup, on se demande comment faire que ceux-ci accèdent au « plaisir de l’écriture » et à la curiosité à l’égard de la langue et de son fonctionnement quand toute la démarche pédagogique est fondée sur une segmentation d’apprentissages systématiques, coupés du contexte qui leur confèrent du sens ? Qui peut croire que des leçons de grammaire fondées sur une séquence « classique » découverte de la règle, mise en application, réinvestissement en écriture vont permettre de résoudre la problématique du malentendu entretenu par les élèves les moins connivents avec la culture scolaire. Cette recette éculée, véritable cheval de Troie des programmes 2008, a fait la preuve de son inefficacité à corriger le renforcement des inégalités scolaires constatées lors de cette dernière décennie. |
| **Attendus de fin de cycle**  »» Écrire un texte d’une à deux pages adapté à son destinataire.  »» Après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités  orthographiques étudiées au cours du cycle. | **Attendus de fin de cycle**  − Écrire un texte d’une à deux pages adapté à son destinataire.  − Après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités  orthographiques étudiées au cours du cycle. | RAS, pas de modification des attendus de fin de cycle 3 en écriture. |
| **Écrire à la main de manière fluide et efficace**  »» Automatisation des gestes de l’écriture cursive.  »» Entrainement à la copie pour développer  rapidité et efficacité.  »» Écrire avec un clavier rapidement et  efficacement.  »»Apprentissage méthodique de l’usage du  clavier.  »» Entrainement à l’écriture sur ordinateur. | ***Écrire à la main de manière fluide et efficace***  ***Maîtriser les bases de l’écriture au clavier***  Compétences et connaissances associées  - Automatiser les gestes de l’écriture cursive par un  entraînement régulier.  - Développer la rapidité et l’efficacité de la copie en respectant  la mise en page d’écrits variés.  - Utiliser méthodiquement le clavier et le traitement de texte.  - Maîtriser les bases de l’écriture au clavier. | L’écriture, c’est comme le reste… ça s’entraîne régulièrement évidemment ! Le vécu d’un élève va s’apparenter à celui d’un apprenti musicien qui passe son temps à reproduire des gammes… L’ennui (et le décrochage ?) est au bout de la journée de classe !  Révision à la baisse des attentes concernant l’écriture au clavier (dont seules les « bases » sont exigées) ? |
| Activités guidées d’entrainement au geste  graphomoteur pour les élèves qui en ont besoin.  Tâches de copie et de mise en page de textes :  poèmes et chansons à mémoriser, ~~anthologie~~  ~~personnelle de textes~~, synthèses et résumés, outils  de référence, message aux parents….  Activités d’entrainement à l’utilisation du clavier  ~~(si possible avec un didacticiel).~~  Tâches de copie et de mise en page de textes sur  l’ordinateur. | ***Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève***  - Activités guidées d’entraînement au geste d’écriture pour les  élèves qui en ont besoin.  - Entraînement à la copie et à la mise en page de textes : poèmes  et chansons à mémoriser, synthèses et résumés, outils de  référence de la classe (tableau, textes informatifs, message aux  parents, écriture personnelle de textes, schémas…).  - Copie différée, copie active, copie au verso, copie retournée…  - En lien avec l’orthographe et le vocabulaire, explicitation des  stratégies de mémorisation de mots par la copie.  - Activités d’entraînement à l’écriture sur le clavier.  - Copie, transcription et mise en page de textes sur l'ordinateur | RAS |
| **Recourir à l’écriture pour réfléchir et pour**  **apprendre**  »» Écrits de travail pour formuler des  impressions de lecture, émettre des  hypothèses, articuler des idées, hiérarchiser,  lister  »» Écrits de travail pour reformuler, produire des  conclusions provisoires, des résumés  »» Écrits réflexifs pour expliquer une démarche,  justifier une réponse, argumenter | **Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre**  Écrits de travail :  − Formuler des impressions de lecture.  − Émettre des hypothèses.  − Lister, articuler, hiérarchiser des idées.  − Reformuler.  − Élaborer des conclusions provisoires.  − Rédiger des résumés.  Écrits réflexifs :  − Expliquer une démarche.  − Justifier une réponse.  − Argumenter un propos. | RAS |
| **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  Recours régulier à l’écriture aux différentes étapes  des apprentissages : au début pour recueillir des  impressions, rendre compte de sa compréhension  ou formuler des hypothèses ; en cours de séance  pour répondre à des questions, relever, classer,  mettre en relation des faits, des idées ; en fin de  séance pour reformuler, synthétiser ou résumer.  Usage régulier d’un cahier de brouillon ou place  dédiée à ces écrits de travail dans le cahier ou  classeur de français ou des autres disciplines. | **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  **Écrits de travail /des écrits pour apprendre**  Les écrits de travail ne sont pas explicitement dédiés à  l’apprentissage de l’écriture. Ils servent à l’appropriation d’une  connaissance par essais successifs.  − Entraînement régulier en proposant des consignes qui  développent l’autonomie et l’imagination.  − Usage régulier d’un cahier de brouillon ou place dédiée à ces écrits de travail dans le cahier de l’élève, carnets  d’écrivain, carnets de pensée, cahiers d’expérimentation,  journaux de lecture…  − Déclencher le geste moteur pour donner l’envie ou  débloquer l’entrée dans l’écriture pour certains élèves qui  en auraient besoin (passation du crayon entre l’enseignant  et l’élève)  − Rédiger fréquemment et régulièrement des écrits courts dans tous les domaines (sciences, histoire…).  Les  conventions propres à chaque discipline sont explicitées.  Recourir régulièrement à l'écriture aux différentes étapes des  apprentissages :  − lors de la phase de découverte pour recueillir des  impressions, rendre compte de sa compréhension ou  formuler des hypothèses ;  − en cours de séance pour répondre à des questions, relever,  hiérarchiser, mettre en relation des faits, des idées ;  − dans la phase de structuration pour reformuler, synthétiser,  résumer ou élaborer des conclusions provisoires.  **Écrits réflexifs** / des écrits pour réfléchir et pour développer,  organiser sa pensée sous des formes diverses : textes rédigés,  schémas…  − Cahier d’expérience en sciences.  − Écrits préparatoires à un débat d’interprétation d’un texte. | Quelques ajouts, d’une portée limitée.  Certains points qui ne figurent pas dans les listes de compétences des programmes 2015 sont cependant présents dans les repères de progressivité, sous des rédactions similaires. |
|  |  |  |
| **~~Produire~~ des écrits variés ~~en s’appropriant les~~**  **~~différentes dimensions de l’activité d’écriture~~**  »»Connaissance des caractéristiques principales  des différents genres d’écrits à ~~produire~~.  ~~»»Construction d’une posture d’auteur.~~  »»Mise en œuvre (guidée, puis autonome)  d’une démarche de ~~production~~ de textes :  convoquer un univers de référence, un  matériau linguistique, trouver et organiser  des idées, élaborer des phrases, les enchainer  avec cohérence, élaborer des paragraphes ou  d’autres formes d’organisation textuelles.  ~~»» Pratique du « brouillon » ou d’écrits de travail.~~  »»Connaissances sur la langue (mémoire  orthographique des mots, règles d’accord,  ponctuation, organisateurs du discours…).  »»Mobilisation des outils liés à l’étude de la  langue à disposition dans la classe. | **Rédiger des écrits variés**  − Connaître les caractéristiques principales des différents  genres d’écrits à rédiger.  − Mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une  démarche de rédaction de textes : convoquer un univers  de référence, un matériau linguistique (lexique et syntaxe  déjà connus ou préparés pour l’écrit demandé), trouver et  organiser des idées, élaborer des phrases, les enchaîner  avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres  formes d'organisation textuelles.  − Mobiliser des outils liés à l'étude de la langue à disposition  dans la classe (matériau linguistique, outils  orthographiques, guides de relecture, dictionnaires en  ligne, traitements de texte, correcteurs orthographiques).  − Mobiliser ses connaissances sur la langue (mémoire  orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation,  organisateurs du discours...).  − Être initié à la notion d’aspect verbal (valeurs des temps),  abordée à travers l’emploi des verbes en rédaction (le récit  au passé simple, le discours au présent ou au passé  composé, etc.). | Suppression de la référence à la « posture d’auteur » (parce que liée aux programmes 2002, honnis par un ministre qui a voulu ceux de 2008 ?), qui aurait plutôt mérité d’être explicitée car il est peu probable qu’elle soit unanimement maîtrisée par des enseignants, peu ou pas formés en productions d’écrits. En effet, se doter d’une intention et d’un projet d’écriture ne va pas de soi. La posture d’auteur peut échapper aux élèves qui se perçoivent seulement comme scripteur ou en position de répondre à une consigne scolaire d’écriture dont le sens leur échappe parfois et qui peut générer de l’insécurité par anticipation de l’évaluation normative porté sur l’écrit produit (cf. rapport du CNESCO qui montre que trop souvent les productions d’écrits sont évaluées selon des standards de correction syntaxique et orthographique).  De même, la disparition de la référence au brouillon dans cette section (même si elle est reprise ailleurs) risque de renforcer l’attention portée généralement au produit fini plutôt qu’au processus d’écriture. Et ce au détriment des élèves pour qui la charge cognitive générée par la mise en œuvre simultanée de toutes les dimensions de l’écriture ne permet pas de produire un premier jet qui réponde aux critères de réussite. |
| Dans la continuité du cycle 2, ~~dictée à l’adulte ou~~  ~~recours aux outils numériques (reconnaissance~~  ~~vocale) pour les élèves qui ont encore des~~  ~~difficultés à entrer dans l’écriture.~~  Au CM1 et au CM2, situations quotidiennes de  production d’écrits courts intégrés aux séances  d’apprentissage ; écrits longs dans le cadre de  projets de plus grande ampleur. En 6e, pratiques  d’écrits courts et fréquents accompagnant la  séquence, et d’écrits longs sur la durée d’une  ou plusieurs séquences, en lien avec les lectures  (projets d’écriture, écriture créative).  Rituels d’écriture, à partir de plusieurs textes  servant de modèles, de contraintes formelles,  de supports variés (textes, images, sons),  de situations faisant appel à la sensibilité, à  l’imagination….  Activités d’écriture en plusieurs temps, seul  ou à plusieurs, en prenant appui sur des écrits  de travail (brouillons, notes, dessins, cartes  heuristiques, listes), sur des modèles et des textes  génératifs.  Réflexion préparatoire, collective ou en sous-groupe,  sur l’écrit attendu et sur les différentes  stratégies d’écriture.  Pratique de formes textuelles variées : écrits  en lien avec les différents genres littéraires lus  et pratiqués en français ; écrits spécifiques  aux autres enseignements ; écrits sociaux en  fonction des projets, de la vie de la classe ou de  l’établissement.  Utilisation d’outils d’écriture (matériau  linguistique déjà connu ou préparé pour la  production demandée, outils orthographiques,  guides de relecture, dictionnaires en  ligne, traitements de texte, correcteurs  orthographiques). | Des écrits courts :  Un écrit court est un texte individuel d’élève, de 1 à 10 ligne(s),  suscité par une situation motivante. Il peut avoir des formes  variées : invention, argumentation, imitation dont l’objectif est  d’aider l’élève à déterminer sa manière d’écrire. Il est en lien  avec la thématique culturelle et littéraire de la séquence.  − Rituels d'écriture, à partir de plusieurs textes servant de  modèles, de contraintes formelles, de supports variés  (textes, images, sons), de situations faisant appel à la  sensibilité, à l'imagination…  − Situations d’écriture en prolongement de leçons de  grammaire et de vocabulaire.  − Préparation à l’écriture en utilisant des brouillons, des  schémas…  **− Exercices d’entraînement pour automatiser** les différentes  dimensions de l’écriture : écrits ludiques et créatifs (ex : un  lipogramme, une anagramme…), écrits pour des  destinataires différents (raconter le film vu à un pair ou en  faire un résumé pour un journal…)  Des écrits longs dans le cadre de projets de plus grande ampleur  en lien avec la lecture. Le projet d’écriture est conduit sur le long  terme pour orienter la séquence ou un projet. | Suppression de la dictée à l’adulte ou à l’enregistrement pour les élèves en difficulté.  Le texte court est forcément individuel… et son ancrage est limité au champ littéraire et culturel d’une séquence en cours. Cette restriction ne se situe pas dans l’esprit des programmes 2015 : permettre l’écriture au quotidien, au service de tous les champs d’apprentissage.  La référence aux activités d’écriture en plusieurs temps est supprimée de cette section et déplacée à la section suivante consacrée explicitement à la réécriture. On peut y lire un effet de simplification, mais avec le risque que la recherche d’une production experte du texte dès le premier jet puisse être encouragée, dans certaines activités en tout cas.  De même, les travaux préparatoires ne sont plus évoqués, ni la dimension collective des activités de production. Limiter l’écriture à une situation de travail individuel ne manquera pas de dissuader davantage les enseignants de développer les activités de production d’écrits dans une situation généralisée de sureffectifs et de surcharge de travail qui n’incite pas à multiplier les supports écrits à corriger (c’est l’un des principaux freins identifiés par le CNESCO dans son récent rapport). |
| **Réécrire à partir de nouvelles consignes ou**  **faire évoluer son texte**  »»Conception de l’écriture comme un processus  inscrit dans la durée.  »»Mise à distance de son texte pour l’évaluer.  »» Expérimentation de nouvelles consignes  d’écriture.  »» Enrichissement, recherche de formulations  plus adéquates. | **Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte**  − Concevoir l’écriture comme un processus inscrit dans la  durée.  − Mettre à distance son texte pour l’évaluer.  − Enrichir par la recherche des formulations plus adéquates. |  |
| Activités d’écriture en plusieurs temps.  Partage des écrits produits, à deux ou en plus  grand groupe, en particulier au moyen du  numérique.  Recherche collective d’amélioration des textes  produits, à partir notamment de ressources  ~~textuelles~~ fournies par le professeur.  Écriture de variations, à partir de nouvelles  consignes.  ~~Élaboration collective de guides de relecture~~. | - Activités d’écriture à plusieurs temps : enrichir sa première  version par un retour réflexif guidé par l’enseignant.  - Expérimentation de nouvelles consignes d'écriture  (changement de point de vue, introduction d’un  nouveau personnage…)  - Partage des écrits rédigés, à deux ou en plus grand  groupe, en particulier au moyen du numérique.  - Recherche collective des améliorations aux textes  rédigés, à partir notamment de ressources fournies  par le professeur. | Suppression de la construction collective d’outils de relecture. Seules les ressources proposées par l’enseignant sont évoquées (maintien cependant des situations de recherche collective). |
| **Prendre en compte les normes de l’écrit pour**  **formuler, transcrire et réviser**  »» En lien avec la lecture, prise de conscience des  éléments qui assurent la cohérence du texte  (connecteurs logiques, temporels, reprises  anaphoriques, temps verbaux) pour repérer  des dysfonctionnements.  »» En lien avec la lecture et l’étude de la langue,  mobilisation des connaissances portant sur  la ponctuation (utilité, usage, participation  au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase  comme unité de sens).  »» Prise en compte de la notion de paragraphe  et des formes d’organisation du texte propres  aux différents genres et types d’écrits.  »» En lien avec l’étude de la langue, mobilisation  des connaissances portant sur l’orthographe  grammaticale : accord du verbe avec le sujet ;  morphologie verbale en fonction des temps ;  accord du déterminant et de l’adjectif avec le  nom ; accord de l’attribut du sujet.  »»Mobilisation des connaissances portant sur  l’orthographe lexicale et capacité à vérifier  l’orthographe des mots dont on doute avec  les outils disponibles dans la classe. | **Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser**  - Respecter la cohérence et la cohésion : syntaxe, énonciation,  éléments sémantiques qui assurent l’unité du texte  - Utiliser les connecteurs logiques, temporels, les  reprises anaphoriques, les temps verbaux pour éviter  des dysfonctionnements.  - Prendre en compte la notion de paragraphe et les  formes d’organisation du texte propres aux différents  genres et types d'écrits.  - Mobiliser des connaissances portant sur la  ponctuation (utilité, usage, participation au sens du  texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de  sens).  - Respecter les normes de l’écrit :  En lien avec l'étude de la langue, mobilisation des  connaissances portant sur l’orthographe grammaticale : accord  du verbe avec le sujet ; morphologie verbale en fonction des  temps ; accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom ;  accord de l'attribut et du sujet.  - Mobiliser des connaissances portant sur l'orthographe lexicale  et être capable de vérifier l'orthographe des mots dont on  doute.  - Apprendre à identifier les zones d’erreurs possibles dans un  premier temps avec le guidage du professeur, puis de manière  plus autonome | RAS |
| **Exemples de situations, d’activités et d ‘outils pour**  **l’élève**  Relecture à voix haute d’un texte par son auteur  ou par un pair.  Comparaison de textes produits en réponse à  une même consigne.  ~~Relectures ciblées (sur des points d’orthographe,~~  ~~de morphologie ou de syntaxe travaillés en étude~~  ~~de la langue).~~  Interventions collectives sur un texte  (corrections, modifications) à l’aide du TBI ou  sur traitement de texte (texte projeté).  Élaboration collective de grilles typologiques  d’erreurs (de l’analyse du texte à l’écriture des  mots).  Construction collective de stratégies de révision,  utilisation à deux puis de manière autonome  de grilles typologiques (par comparaison et  analogie).  Utilisation de balises de doute lors du processus  d’écriture afin de faciliter la révision.  Utilisation du correcteur orthographique. | **Exemples de situations, d’activités et d ‘outils pour**  **l’élève**  - Relecture à voix haute d’un texte par son auteur ou par un pair.  - Comparaison de textes écrits en réponse à une même  consigne.  - Lien avec la lecture pour repérer les éléments qui assurent  l’unité et la cohérence des textes.  - Séances spécifiques sur un apprentissage linguistique précis  pour tisser un lien fort entre écriture, grammaire et  orthographe.  - Construction et utilisation d’outils disponibles pour vérifier  l’orthographe des mots.  - Utilisation du correcteur orthographique.  - Utilisation des surlignages, encadrements, fléchage, marques  de catégories, afin de faciliter la révision.  - Élaboration collective de grilles typologiques d'erreurs (de  l'analyse du texte à l'écriture des mots).  - Correction ou modification collective d’un texte (texte projeté).  - Relectures ciblées (sur des points d'orthographe, de  morphologie ou de syntaxe travaillés en étude de la langue). | Les relectures ciblées sur des points travaillés en étude de la langue sont complétées par des séances spécifiques pour renforcer le lien entre écriture, grammaire et orthographe. Or, ce qui renforce le lien entre étude de la langue et écriture, ce n’est pas tant de consacrer des séances spécifiques à l’étude de la langue que d’étudier les notions orthographiques, grammaticales et les règles de conjugaison à mobiliser dans le projet d’écriture en cours et le type de texte produit. |
| **Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)**  Après le cycle 2 qui a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le cycle 3  marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service des activités  de compréhension de textes et d’écriture. Il s’agit d’assurer des savoirs solides en grammaire  autour des notions centrales et de susciter l’intérêt des élèves pour l’étude de la langue. Cette étude  prend appui sur ~~les textes étudiés~~ et sur les textes produits par les élèves, à l’écrit et/ou à l’oral. ~~En~~  ~~ce sens elle doit permettre un aller-retour entre des activités intégrées à la lecture et l’écriture et des~~  ~~activités décrochées plus spécifiques~~, dont l’objectif est de mettre en évidence les régularités et de  commencer à construire le système de la langue.  L’acquisition de l’orthographe (orthographe lexicale et grammaticale) est privilégiée et son apprentissage  est conduit de manière à mettre d’abord en évidence les régularités du système de la langue.  De la même façon, l’étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de  personne et de temps. ~~L’enseignement de l’orthographe a pour référence les rectifications orthographiques~~  ~~publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.~~  La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) pose les bases d’une  analyse plus approfondie qui ne fera l’objet d’une étude explicite qu’au cycle 4.  L’étude de la langue s’appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation  (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d’identifier  des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d’un enseignement  mais, s’ils sont fréquents dans l’usage, d’un effort de mémorisation. Le lexique est pris explicitement  comme objet d’observation et d’analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il  fait aussi l’objet d’un travail en contexte, à l’occasion des différentes activités langagières et dans les  différents enseignements. Son étude est également reliée à celle de l’orthographe lexicale et à celle de  la syntaxe, en particulier pour l’étude des constructions verbales. | **Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)**  Après le cycle 2 qui a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le cycle 3 marque une  entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service de la compréhension de textes  et de l’écriture de textes. Il s’agit d'assurer des savoirs solides en grammaire autour des notions centrales et de  susciter l'intérêt des élèves pour l'étude de la langue. Cette étude prend appui sur des corpus, des éléments  collectés, des écrits ou des prises de parole d’élèves.  Dans des séances spécifiques, elle doit permettre un éclairage des textes lus, des propos entendus et un  accompagnement des textes écrits. Son objectif est de mettre en évidence les régularités et de commencer à  envisager le système de la langue.  L’acquisition de l’orthographe (orthographe lexicale et grammaticale) est privilégiée et son apprentissage est  conduit de manière à mettre d'abord en évidence les régularités du système de la langue. De la même façon,  l'étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de personne et de temps.  La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) permet une compréhension  simple et claire de ses principaux constituants, qui feront l’objet d’analyses plus approfondies au cycle 4.  L’étude de la langue s’appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation  (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d’identifier des régularités. Les  phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d’un enseignement mais, s’ils sont fréquents dans  l’usage, d’un effort de mémorisation. Le lexique est pris explicitement comme objet d’observation et d’analyse  dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il fait aussi l’objet d’un travail en contexte, à  l’occasion des différentes activités de lecture et d’expression écrite ou orale, et dans les différents  enseignements. Son étude est également reliée à celle de l’orthographe lexicale et à celle de la syntaxe, en  particulier pour l'étude des constructions verbales. | Les supports de l’étude de la langue ne sont plus nécessairement exclusivement issus des textes lus ou produits par les élèves.  L’étude de la langue, même si elle est toujours en lien avec les textes lus ou écrits, fait l’objet de séances spécifiques. L’équilibre avec des séances intégrées à la lecture/écriture est donc rompu au profit des seules séances décrochées.  L’orthographe rénové de 1990 n’est plus la référence dans l’enseignement de l’orthographe.Qu’est-ce qui motive cet abandon ? |
| **Attendus de fin de cycle**  »» En rédaction de textes dans des contextes variés, maitriser les accords dans le groupe nominal  (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le  verbe et proche de lui, sujet composé d’un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un  complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe) ainsi que  l’accord de l’attribut avec le sujet.  »»Raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie. | **Attendus de fin de cycle**  − En rédaction de textes dans des contextes variés, maîtriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom,  adjectif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé  d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet  inversé suivant le verbe) ainsi que l'accord de l'attribut avec le sujet.  − Raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie.  − Être capable de repérer les principaux constituants d’une phrase simple et complexe. | Ajout du repérage explicite des constituants de la phrase simple mais aussi de la phrase complexe dans les attendus de fin de cycle.  Assurément, un attendu qui ne manquera pas de créer artificiellement des difficultés qui peuvent être résolues en cycle 4. |
| **Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit**  »» Ensemble des phonèmes du français et des  graphèmes associés.  »»Variation et marques morphologiques à l’oral  et à l’écrit (noms, déterminants, adjectifs,  pronoms, verbes). | **Maîtriser les relations entre l’oral et l'écrit**  - l’ensemble des phonèmes du français et des graphèmes  associés ;  - la variation et les marques morphologiques du genre et du  nombre, à l'oral et à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs,  pronoms, verbes). | RAS |
| **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  Pour les élèves qui ont encore des difficultés de  décodage, activités permettant de consolider les  correspondances phonèmes-graphèmes.  Activités (observations, classements)  permettant de clarifier le rôle des graphèmes  dans l’orthographe lexicale et l’orthographe  grammaticale.  Activités (observations, classements) permettant  de prendre conscience des phénomènes  d’homophonie lexicale et grammaticale et de les  comprendre. | **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  - Pour les élèves qui ont encore des difficultés de décodage,  activités permettant de consolider les correspondances  phonèmes-graphèmes.  - Activités (observations, classements) permettant de clarifier le  rôle des graphèmes dans l’orthographe lexicale et l’orthographe  grammaticale.  - Activités (observations, classements) permettant de prendre  conscience des phénomènes d'homophonie lexicale et  grammaticale, de les comprendre et, pour certains d’entre eux,  de distinguer les homophones en contexte | Référence explicite à la distinction des homophones |
| **Identifier les constituants d’une phrase simple**  **~~en relation avec sa cohérence sémantique ;~~**  **~~distinguer phrase simple et phrase complexe~~**  ~~»»Mise en évidence de la cohérence sémantique~~  ~~de la phrase~~ : de quoi on parle et ce qu’on en  dit, à quoi on peut rajouter des compléments  de phrase facultatifs.  »»Mise en évidence des groupes syntaxiques :  le sujet de la phrase : un groupe nominal, un  pronom, une subordonnée ; le ~~prédicat de la~~  ~~phrase, c’est-à-dire ce qu’on dit du sujet (très~~  ~~souvent un groupe verbal formé du verbe~~  ~~et des compléments du verbe s’il en a)~~ ; le  complément de phrase : un groupe nominal,  un groupe prépositionnel, un adverbe ou un  groupe adverbial, une subordonnée.  »»Distinction phrase simple-phrase complexe à  ~~partir du repérage des verbes~~. | **Identifier les constituants d’une phrase simple**  **Se repérer dans la phrase complexe**  - Comprendre et maîtriser les notions de nature (ou classe  grammaticale) et fonction.  - Identifier les constituants d’une phrase simple et les  hiérarchiser :  - Approfondir la connaissance du groupe sujet (sujet composé  de plusieurs noms ou groupes nominaux, sujet  inversé).  - Différencier les compléments du groupe verbal : COD, COI,  Identifier le groupe circonstanciel (compléments circonstanciels de temps, lieu et cause).  - Identifier l’attribut du sujet.  - Analyser le groupe nominal : notions d’épithète et de  complément du nom.  - Différencier les classes de mots :  *NB : le nom, l’article, l’adjectif qualificatif, le verbe, le*  *pronom sujet, les mots invariables ont été vus au cycle 2.*  - Le déterminant : article défini, article indéfini, déterminants possessif et  démonstratif  - Le pronom personnel objet  - L’adverbe  - La préposition (construire la notion de groupe  nominal prépositionnel)  - Les conjonctions de coordination et les conjonctions de  Subordination les plus usuelles (quand, lorsque, parce que, puisque, si, etc.)  - Approfondir la connaissance des trois types de  phrases (déclaratives, interrogatives et impératives) et des  formes négative, exclamative et passive.  - Différencier phrase simple et phrase complexe à partir de la  notion de proposition.  - Repérer les différents modes d’articulation des propositions au  sein de la phrase complexe : notions de juxtaposition,  coordination, subordination.  - Comprendre les différences entre l’usage de la conjonction de  coordination et l'usage de la conjonction de subordination. | Retour à une analyse détaillée des constituants de la phrase. Suppression de la référence au prédicat, distinct des compléments de phrases pour réintroduire COD, COI et compléments circonstanciels.  Références explicites aux natures et fonctions de mots dont la maîtrise est attendue.  La distinction phrase simple/phrase complexe est dépassée par le repérage explicite dans la phrase complexe, fondé sur les notions de « juxtaposition, coordination, subordination » et non plus simplement sur le repérage des verbes. |
| **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  Construction de phrases : amplification et  réduction d’une phrase.  Création et analyse de phrases grammaticalement  correctes, mais sémantiquement non acceptables.  Observation et analyse de l’ordre des mots et des  groupes syntaxiques.  Observation de l’enchainement des phrases dans  un texte.  Repérage de groupes nominaux en position  de compléments et caractérisation par des  opérations de suppression, déplacement en  début de phrase, pronominalisation (distinction  compléments de verbe/compléments de phrase). | **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  - Construction de phrases : amplification et réduction d'une  phrase.  - Création et analyse de phrases grammaticalement correctes.  - Observation et analyse de l'ordre des mots et des groupes  syntaxiques.  - Repérage de groupes nominaux en position de compléments et  caractérisation par des opérations de suppression, déplacement  en début de phrase, pronominalisation (distinction complément  d’objet / complément circonstanciel).  Analyse logique de phrases simples.  Rituels de jeux grammaticaux (jeux créatifs, recherche d’intrus  dans des listes, jeux de transformation à partir de ses propres  écrits…).  Appréciation des effets de sens :  - créés par le choix d’un article défini / indéfini ;  - créés par la position d’un adjectif par rapport au nom qu’il complète… | Abandon de l’analyse de phrases grammaticalement correctes mais sémantiquement non acceptables. Comme si la correction grammaticale pouvait être confondue avec le sens…  Référence explicite à l’analyse logique de phrases simples, activité décrochée par excellence. |
| Le contenu et les intitulés des rubriques des programmes 2015 « acquérir la structure, le sens et l’orthographe des mots », « maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe », « observer le fonctionnement du verbe et l’orthographier » sont regroupés sous les trois ensembles faisant référence plus explicitement aux sous-disciplines de l’étude la langue : « Acquérir l’orthographe grammaticale », « Enrichir le lexique », « Acquérir l’orthographe lexicale » | | |
| **~~Maitriser la forme des mots en lien~~**  **~~avec la syntaxe~~**  ~~»»Observation des marques du genre et du~~  ~~nombre entendues et écrites.~~  »» Identification des classes de mots subissant  des variations : le nom et le verbe ; le  déterminant ; l’adjectif ; le pronom.  »»Notion de groupe nominal et accords au sein  du groupe nominal.  »»Accord du verbe avec son sujet, de l’attribut  avec le sujet, du participe passé avec être (à  rapprocher de l’accord de l’attribut avec le  sujet).  »» Élaboration de règles de fonctionnement  construites sur les régularités.  **Observer le fonctionnement du verbe et**  **l’orthographier**  »»Reconnaissance du verbe (utilisation de  plusieurs procédures).  ~~»»Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place~~  ~~et rôle du verbe, constructions verbales,~~  ~~compléments du verbe et groupe verbal.~~  »»Morphologie verbale écrite en appui sur  les régularités et la décomposition du verbe  (radical-marques de temps-marques de  personne) ; distinction temps simples/temps  composés.  »»Mémorisation des verbes fréquents (être,  avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir,  ~~devoir~~, vouloir) et des verbes dont l’infinitif est  en –er à l’imparfait, au futur, au présent, au  présent du mode conditionnel, à l’impératif  et aux 3èmes personnes du passé simple.  »»Approche de l’aspect verbal (valeurs des  temps) abordé à travers l’emploi des verbes  dans les textes lus et en production écrite  ou orale (le récit au passé simple à la 3ème  personne, le discours au présent ou au passé  composé, etc.). | **Acquérir l’orthographe grammaticale**  - Identifier les classes de mots subissant des variations : le nom  et le verbe ; le déterminant ; l'adjectif ; le pronom.  - Connaître la notion de groupe nominal et d’accord au sein du  groupe nominal.  - Maîtriser l’accord du verbe avec son sujet y compris inversé,  de l'attribut avec le sujet, du participe passé avec être (cas les plus usuels).  - Élaborer des règles de fonctionnement construites sur les  régularités.  - Reconnaître le verbe (utilisation de plusieurs procédures).  - Connaître les trois groupes de verbes.  - Connaître les régularités des marques de temps et de  personne.  - Mémoriser le présent, l’imparfait, le futur, le passé simple, le  passé composé, le plus-que-parfait de l’indicatif, le conditionnel  présent et l’impératif présent pour :  - être et avoir ;  - les verbes du 1er et du 2e groupe ;  - les verbes irréguliers du 3e groupe : faire, aller, dire,  venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre.  - Distinguer temps simples et temps composés.  - Comprendre la notion de participe passé. | En conjugaison, réintroduction du paradigme entier du passé simple (quand seules les formes de la 3e personne sont utiles pour écrire un récit) et également du plus-que-parfait (dont celle la compréhension mais pas la mémorisation est exigée dans les programmes).  Dans la liste des temps, le présent figure à nouveau en tête devant imparfait et futur, alors qu’il est plus difficile à former.  « Venir » chasse « devoir » dans une liste de verbes non plus signalés comme « fréquents » mais distingués par groupes dont la connaissance est à nouveau exigée. |
| **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  À partir d’observations de corpus de phrases :  »» activités de comparaison des marques  d’accord entendues et écrites ;  »» activités de classement et raisonnement  permettant de mettre en évidence les  régularités ;  »»manipulations syntaxiques (remplacement,  déplacement, pronominalisation,  encadrement, réduction, expansion)  permettant d’identifier les classes de mots et  leur fonctionnement syntaxique ;  »» activités d’entrainement pour fixer les  régularités et automatiser les accords simples ;  »» activités de réinvestissement en ~~production~~  ~~écrite~~ (relectures ciblées, matérialisation  des chaines d’accord, verbalisation des  raisonnements…).  Comparaison de constructions d’un même  verbe, catégorisation (rapport sens-syntaxe) et  réemploi (jouer avec, jouer à, jouer pour… / la  plante pousse - Lucie pousse Paul).  Comparaison et tri de verbes à tous les temps  simples pour mettre en évidence :  • les régularités des marques de personne  (marques terminales),  • les régularités des marques de temps  (imparfait-futur-~~passé simple aux 3ème~~  ~~personnes~~-présent-présent du ~~mode~~  conditionnel) ;  • l’assemblage des temps composés.  Classification des verbes en fonction des  ressemblances morphologiques (~~verbes en -er /~~  ~~en -dre / en -ir / en -oir…)~~.  À partir de corpus de phrases, observation et  classement des finales verbales en /E/ ; mise en  œuvre de la procédure de ~~remplacement par un~~  ~~verbe dont l’infinitif est en –dre, en -ir ou en –oir.~~  À partir des textes lus et étudiés, observation et  identification des temps employés, réécriture  avec changement de temps, verbalisation des  effets produits.  En production orale ou écrite, essais de différents  temps, prise de conscience des effets produits. | **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  À partir d’observations de corpus de phrases :  Activités de classement et raisonnements permettant de mettre  en évidence les régularités.  Manipulations syntaxiques (remplacement, par exemple par un  pronom, expansion…).  Activités d'entraînement pour fixer les régularités et automatiser  les accords simples.  Activités de réinvestissement en écriture (relectures ciblées,  matérialisation des chaines d'accord, verbalisation des  raisonnements...).  - Comparaison et tri de verbes à tous les temps simples pour  mettre en évidence :  - les régularités des marques de personne (marques  terminales) ;  - les régularités des marques de temps (imparfait, futur,  passé simple, présent de l’indicatif, présent du  conditionnel, présent de l’impératif) ;  - l’assemblage des temps composés.  - Classification des verbes en fonction des ressemblances  morphologiques (trois groupes).  - À partir de corpus de phrases, observation et classement des  finales verbales en /E/ ; mise en œuvre de la procédure de  remplacement par un verbe du 2ème ou du 3ème groupe.  - À partir des textes lus, étudiés ou écrits, observation et  identification des temps employés, réécriture avec changement  de temps, verbalisation des effets produits sur l’orthographe.  - En expression orale ou écrite, essais de différents temps,  sensibilisation aux effets produits.  - Dictées régulières, sous des formes différentes qui favorisent la  construction de la vigilance orthographique. | **Référence explicite à la dictée régulière (et non quotidienne…). Sur cette base, faire modifier le dossier de presse « maîtriser le français : une exigence pour la réussite de tous » qui préconise une dictée quotidienne… en contradiction avec les programmes.** |
| **~~Acquérir la structure, le sens et l’orthographe~~**  **~~des mots~~**  »»Observations morphologiques : dérivation et  composition, explications sur la graphie des  mots, établissement de séries de mots (en lien  avec la lecture et l’écriture).  »»Mise en réseau de mots (groupements par  champ lexical).  »»~~Analyse du sens des mots~~ : polysémie  et synonymie, catégorisations (termes  génériques/spécifiques).  »»Découverte des bases latines et grecques,  dérivation et composition à partir d’éléments  latins ou grecs, repérage des mots appartenant  au vocabulaire savant, construction de séries  lexicales. | **Enrichir le lexique**  - Enrichir son lexique par la lecture, en lien avec le programme  de culture littéraire et artistique.  - Enrichir son lexique par l’usage du dictionnaire ou autres  outils en version papier ou numérique.  - Savoir réutiliser à bon escient le lexique appris à l’écrit et à  l’oral.  - Comprendre la formation des mots : mots simples, mots  complexes.  - Comprendre la formation des mots complexes : par dérivation  (préfixale, suffixale) et par composition.  - Connaître le sens des principaux préfixes : découvrir des bases  latines et grecques.  - Mettre en réseau des mots (groupements par familles de  mots, par champ lexical).  - Connaître les notions de synonymie, antonymie, homonymie,  polysémie. | L’enrichissement lexical par étude à de listes de mots, étudiés hors contexte, déjà évoqué dans les repères de progressivité des programmes, est mis exergue dans la liste des compétences.  Les notions lexicales (synonymie, antonymie, homophonie, polysémie) ne sont plus seulement étudiées mais doivent être connues. L’analyse et la reconnaissance doivent être privilégiées à la connaissance théorique de la notion qui peut être systématisée au cycle 4. |
| **Exemples de situations, d’activités et d ‘outils pour**  **l’élève**  En lecture, entrainement à la compréhension des  mots inconnus à l’aide du contexte et de l’analyse  morphologique.  En ~~production écrite~~, recherche préalable de  mots ou locutions.  Constitution de réseaux de mots ou de locutions  à partir des textes et documents lus et des  situations de classe.  Utilisation de listes de fréquences pour repérer les  mots les plus courants et se familiariser avec leur  orthographe.  Activités d’observation, de manipulation des  formes, de classements, d’organisation des savoirs  lexicaux (corolles lexicales ou ~~cartes heuristiques~~,  établissement de collections, etc.).  Situations de lecture ou de production orale  ou écrite amenant à rencontrer de nouveau ou  réutiliser les mots et locutions étudiés.  ~~Justifications explicites des mots ou locutions~~  ~~employés.~~  Exercices de reformulations par la nominalisation  des verbes (le roi accède au pouvoir / l’accession  du roi au pouvoir).  Utilisation de dictionnaires papier et en ligne. | **Exemples de situations, d’activités et d ‘outils pour**  **l’élève**  - En lecture, entraînement à la compréhension des mots  inconnus à l'aide du contexte et de la formation du mot.  - En écriture, recherche préalable de mots ou locutions.  - Constitution de réseaux de mots ou de locutions à partir des  textes et documents lus et des situations de classe.  - Comparaison de constructions d'un même verbe (par exemple :  la plante pousse - Lucie pousse Paul - Paul pousse Lucie à la  faute) et réemploi (par exemple jouer avec, jouer à, jouer  pour...).  - Activités d’observation, de manipulation des formes, de  classements, d'organisation des savoirs lexicaux (corolles  lexicales, schémas, établissement de collections, etc.).  - Constitutions de fiches, carnets, affichage mural, etc.  - Situations de lecture, d’écriture ou d’oral amenant à rencontrer  de nouveaux mots ou à réutiliser les mots et locutions étudiés.  - Exercices de reformulations par la nominalisation des verbes  (par exemple : le roi accède au pouvoir / l'accession du roi au  pouvoir).  - Utilisation de dictionnaires papier et en ligne. | Suppression de la référence aux cartes mémoires au profit de simples schémas. L’innovation pédagogique et l’activité des élèves ne sont guère encouragées… |
|  | **Acquérir l’orthographe lexicale**  Connaissances et compétences associées  - Mémoriser l’orthographe des mots invariables appris en  grammaire.  - Mémoriser le lexique appris en s’appuyant sur ses régularités,  sa formation.  - Acquérir des repères orthographiques en s’appuyant sur la  formation des mots et leur étymologie. | Ajout d’une nouvelle rubrique spécifiquement dédiée à l’orthographe lexicale, sans que les compétences visées soient vraiment inédites par rapport aux programmes 2015. Ce focus redondant favorise des activités de vocabulaire décrochées qui ne prennent pas appui sur les activités de lecture ou les projets de production d’écrits qui leur confèrent du sens.  **L’amendement de la rubrique « acquérir la structure, le sens et l’orthographe » doit suffire.** |
|  | **Exemples de situations, d’activités et d ‘outils pour**  **l’élève**  Manipulation, réinvestissement, afin de construire  **l’automatisation** de l’orthographe.  Observation des régularités, construction de listes.  Utilisation de listes de fréquence pour repérer les mots les plus  courants et se familiariser avec leur orthographe.  **Dictées**, écrit, favorisant la mémorisation de la graphie. |  |
| **Terminologie utilisée**  Nom / verbe / déterminant (article indéfini, défini, partitif – déterminant possessif, démonstratif) /  adjectif / pronom / groupe nominal  Verbe de la phrase / sujet du verbe / complément du verbe (complète le verbe et appartient au groupe  verbal) / complément de phrase (complète la phrase) / complément du nom (complète le nom)  Sujet de la phrase – prédicat de la phrase  Verbe : radical – marque du temps – marque de personne / mode indicatif (temps simples : présent,  imparfait, passé simple, futur) / mode conditionnel / mode impératif.  Phrase simple / phrase complexe. | **Terminologie utilisée**  Nature (ou classe grammaticale) / fonction  Nom commun, nom propre / groupe nominal /verbe / groupe verbal / déterminant (article défini, article indéfini, déterminant  possessif, démonstratif) / adjectif qualificatif / pronom / adverbe / de conjonction coordination et conjonction de subordination /  préposition  Sujet (du verbe) /groupe sujet / COD / COI / attribut du sujet / complément circonstanciel / groupe circonstanciel / complément  du nom (/ épithète  Verbe : groupes - radical - marque du temps - marque de personne / désinence / mode indicatif (temps simples : présent,  imparfait, passé simple, futur, conditionnel présent ; temps composés : passé composé, plus- que- parfait) // conditionnel présent  // mode impératif (présent) // participe passé.  Phrase simple / phrase complexe ; types de phrases : déclaratives, interrogatives et négatives ; formes négative et exclamative.  Proposition, phrase complexe, juxtaposition, coordination, subordination.  Préfixe, suffixe, synonyme, antonyme, homonyme, polysémie, mot simple, mot complexe, mot dérivé, mot composé. | Toute la terminologie introduite avec les programmes 2015 est remise en cause, tandis que sont réintroduites toutes les notions qui évoquent un retour à une grammaire « traditionnelle » : nature/fonction, COD/COI/compléments circonstanciels, groupes et désinences en conjugaisons, conjonction de coordination et de subordination, etc. |
| **Culture littéraire et artistique** | **Culture littéraire et artistique** | RAS, pas de changement |
| **Croisements entre les enseignements** | **Croisements entre les enseignements** | RAS, pas de changement |
|  |  |  |
|  |  |  |